

Milcobel opte pour un impact durable - de la « vache au client »





Avant-propos

01

Avant-propos 05

02

À propos de Milcobel 09

03

Un aperçu de nos réalisations 39

04

À propos de ce rapport 92

Avant-propos


Milcobel

Avant-propos

Chers partenaires,

La durabilité est au cœur de tout ce que nous faisons. En 2024, nous avons pris de nouvelles mesures pour mieux cerner et renforcer notre impact sur l'humain, l'environnement et la société. Dans un monde en constante évolution, nous avons le devoir en tant qu'entreprise non seulement de respecter les réglementations, mais aussi et surtout de contribuer de manière proactive à un avenir plus durable.

Cette année a été marquée par la préparation à la directive CSRD. Au moment de sa publication, l'incertitude demeure encore quant à savoir dans quelle mesure Milcobel devra se soumettre à ces obligations à l'avenir. Cependant, nous avons fait le choix, comme les années précédentes, de rendre compte en toute transparence et de façon plus approfondie de nos efforts en matière de durabilité. Nous avons ainsi optimisé nos processus internes, recensé les données nécessaires et clarifié davantage les rôles et les responsabilités dans ce domaine. Grâce à ces efforts, nous construisons une base solide non seulement pour rendre compte de notre impact, mais aussi pour ancrer encore plus fortement la durabilité dans notre stratégie et notre processus décisionnel.

En outre, nous avons publié pour la première fois en 2023 une empreinte carbone pour les champs d'application 1, 2 et 3. Cela nous permet désormais d'identifier des tendances, de définir des objectifs et de mettre en œuvre des actions de réduction supplémentaires tout au long de notre chaîne. Il s'agit d'un jalon important dans notre stratégie de durabilité. En 2025, nous continuons à travailler sur un plan d'action concret dans lequel nous définirons notre trajectoire vers la neutralité carbone et partagerons notre approche avec nos parties prenantes.

Cependant, la durabilité va au-delà des rapports et des objectifs. En 2024, nous avons réalisé des progrès concrets sur plusieurs fronts, tels que, entre autres, l'affinement de notre empreinte carbone, l'installation de panneaux solaires, l'écologisation du transport du personnel et des marchandises, la réforme de la prime de durabilité, la santé et la sécurité de nos travailleurs, sans oublier la mise à jour de notre code de conduite. Ces efforts sont le fruit de l'engagement de tous nos collaborateurs et partenaires, qui travaillent chaque jour à la réalisation de nos ambitions.

La durabilité exige une approche intégrée qui prend en compte les aspects économiques, écologiques et sociaux. Nous restons donc engagés dans un dialogue approfondi avec nos collaborateurs et nos producteurs laitiers membres afin de continuer à construire une entreprise durable et résiliente. Nous travaillons constamment à un avenir où la production laitière va de pair avec la durabilité.

Ce rapport donne un aperçu de nos efforts et de nos progrès. Nous vous invitons à découvrir notre stratégie et nos initiatives en matière de durabilité et à œuvrer avec nous pour un avenir durable.

Cordialement,

Peter Grugeon
CEO Milcobel



Betty Eeckhaut
Présidente du conseil d'administration



02

À propos de Milcobel

À propos de Milcobel

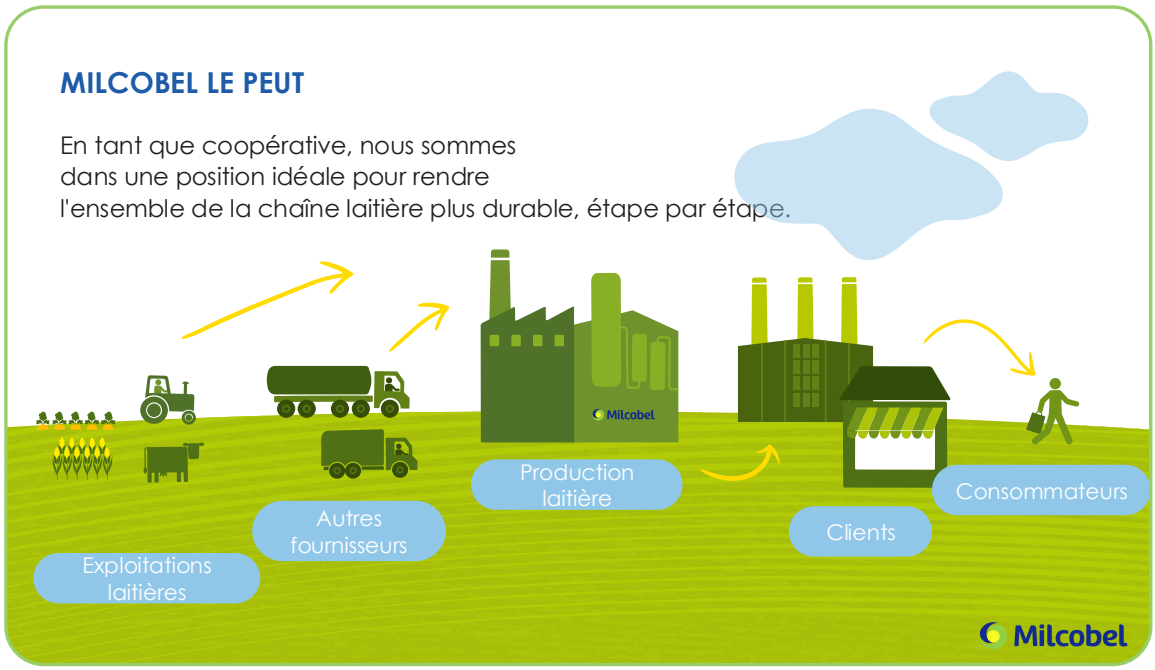
Une coopérative qui entreprend en harmonie avec la société

Milcobel est une référence sur le marché international des produits laitiers, reconnue pour sa qualité, sa sécurité et son orientation client. Sur nos sites de production en Belgique et en France, nous employions en 2024 quelque 1869 personnes qui fabriquent avec passion et expertise des produits laitiers de qualité supérieure pour nos clients dans plus de 100 pays.

Milcobel est synonyme de dialogue, de transparence, de fiabilité et de durabilité. Nous voulons impliquer tous les maillons de la chaîne laitière, de la collecte du lait à la ferme à la commercialisation chez le client, en passant par la production. Nous croyons en des partenariats solides et en des relations durables avec nos clients.

Milcobel est une coopérative qui collecte, transforme et vend le lait d'environ 1500 exploitations laitières. Nous garantissons à nos producteurs laitiers membres la collecte de leur lait. Chaque jour, nos membres travaillent dur pour fournir un lait de haute qualité, que nos collaborateurs transforment en produits laitiers avec la meilleure valorisation possible. Nous nous efforçons ainsi d'obtenir un prix du lait équitable pour nos producteurs laitiers.

Cette large chaîne garantit que, lors de l'identification de nos priorités en matière de durabilité, nous considérons notre chaîne de valeur et les parties prenantes dans une perspective élargie.





2024 a été une année cruciale pour Milcobel, au cours de laquelle la coopérative laitière belge a continué à se transformer et à prendre des mesures stratégiques vers une organisation tournée vers l'avenir. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros, similaire au résultat de 2023, et un bénéfice avant impôts de 4,1 millions d'euros, principalement grâce à une amélioration de la performance de Milcobel Premium Ingredients, qui a bénéficié de la hausse des cotations internationales de produits laitiers, ainsi qu'aux bons résultats chez YSCO.

En 2024, Milcobel a pris des mesures stratégiques pour améliorer durablement la coopérative dans un marché difficile. Pour ce faire, Milcobel a travaillé sur quatre piliers :

Organisation efficace



Milcobel a continué à porter ses efforts sur une organisation efficace, une sensibilisation aux coûts, des investissements ciblés avec une valeur ajoutée pour nos membres et une concentration sur les produits laitiers avec une valeur ajoutée. Des investissements importants ont été réalisés dans le domaine de l'énergie, tandis que les activités liées aux poudres ont également été partiellement réduites.

Réorganisation



Milcobel a procédé à une restructuration en 2024, ce qui a abouti à une organisation plus allégée et agile. Concrètement, 130 postes ont été supprimés au sein du groupe. Les ajustements apportés à la structure organisationnelle qui en ont découlé ont conduit à une organisation plus horizontale, permettant de réaliser davantage de synergies. Au cours de ce processus, 75 collaborateurs se sont également vu attribuer de nouvelles fonctions et des efforts accrus sont déployés en faveur de la mobilité interne.

Vente d'YSCO



La vente de YSCO, effective depuis début 2025, renforcera encore le groupe sur le plan financier à l'avenir et lui permettra de se concentrer pleinement sur la transformation des produits laitiers

Fusion RFC



Milcobel a également annoncé le 18 décembre son intention de fusionner avec Friesland Campina, une démarche judicieuse visant à créer une coopérative de fusion forte, capable de mieux saisir les opportunités et de relever les défis plus efficacement sur le marché mondial des produits laitiers. Sous réserve de l'approbation des autorités de la concurrence, Milcobel prévoit de réaliser cette fusion d'ici à la fin de l'année 2025.

02



En 2024, de nombreux producteurs laitiers membres ont également subi les effets des mauvaises conditions météorologiques au printemps et de la propagation du virus de la fièvre catarrhale ovine dans la région à l'automne. Cette situation a eu un impact sur l'approvisionnement en lait pour la fabrication de nos produits et démontre une fois de plus le contexte difficile dans lequel nos producteurs laitiers membres continuent à travailler chaque jour avec passion et conviction. La situation de l'année dernière souligne la nécessité des choix faits par Milcobel il y a quelques années pour se concentrer davantage sur la valeur ajoutée : miser sur l'efficacité (des coûts), l'innovation et la création de valeur sur le marché laitier international.

L'année 2024 fut marquée également par un engagement fort en faveur de la communication et du dialogue, d'un bout à l'autre de la chaîne. En réponse aux changements structurels majeurs, aux déclarations d'intention et à la réorganisation, il était important d'impliquer, d'apporter des explications et d'écouter toutes nos parties prenantes. Des consultations avec nos producteurs laitiers membres ont eu lieu et des sessions « townhall » ont été organisées pour les collaborateurs et nos services commerciaux mettant l'accent sur la transparence et l'information à l'égard de nos clients.

Chiffres clés 2024 :

- Environ 1500 producteurs laitiers
- Environ 1869 collaborateurs
- 1,2 milliard de litres de lait transformés
- Résultat d'exploitation : 1,312 milliard d'euros
- Résultat d'exploitation récurrent : 21,3 millions d'euros (en forte hausse par rapport à 3,6 millions d'euros en 2023)
- Bénéfice avant impôts : 4,1 millions d'euros (contre une perte de -10,5 millions d'euros en 2023)
- Solvabilité : 26,7 % (contre 25,9 % en 2023)
- Exportations vers plus de 100 pays
- Analyse climatique effectuée par 121 producteurs laitiers membres en 2024

Dans ce contexte difficile, Milcobel ne fait aucun compromis sur la durabilité. Nous continuons à suivre les voies tracées et à sensibiliser encore davantage nos producteurs de lait et nos collaborateurs de la nécessité d'une telle démarche, certains jouant d'ailleurs un rôle clé en la matière.



Nous dialoguons également avec nos clients à ce sujet. Bien qu'une tendance à la déréglementation semble émerger, nous observons que ces derniers placent également leurs ambitions en matière de durabilité en tête de leurs priorités. Lorsque nous menons nos actions dans ce domaine, nous nous appuyons sur les principes de la coopérative que nous sommes aujourd'hui.

Les décisions que nous prenons en tant que coopérative s'inscriront toujours dans notre vision d'une coopérative dotée d'un esprit d' entrepreneuriat, en harmonie avec l'ensemble de la chaîne et en tenant compte de la société dans laquelle nous opérons aujourd'hui. La coopérative est le socle.

Une coopérative qui entreprend en harmonie avec la société



Coopérative

Le modèle coopératif est le fondement de Milcobel.
En outre, nous croyons en coopération constructive entre toutes les parties prenantes.



En harmonie

L'harmonie signifie avoir un œil sur l'ensemble dê la chaine, respecter les points de vue des différentes parties prenantes et s'efforcer d'atteindre des objectifs communs.



Entrepreneuriat

L'agriculteur est essentiellement un entrepreneur, qui attache de l'importance à l'initiative et à une bonne gestion d'enteprise.
La compétitivité est également essentielle pour Milcobel. L'esprit d'entrepreneur est également une quantité essentielle des nos employés.



La société

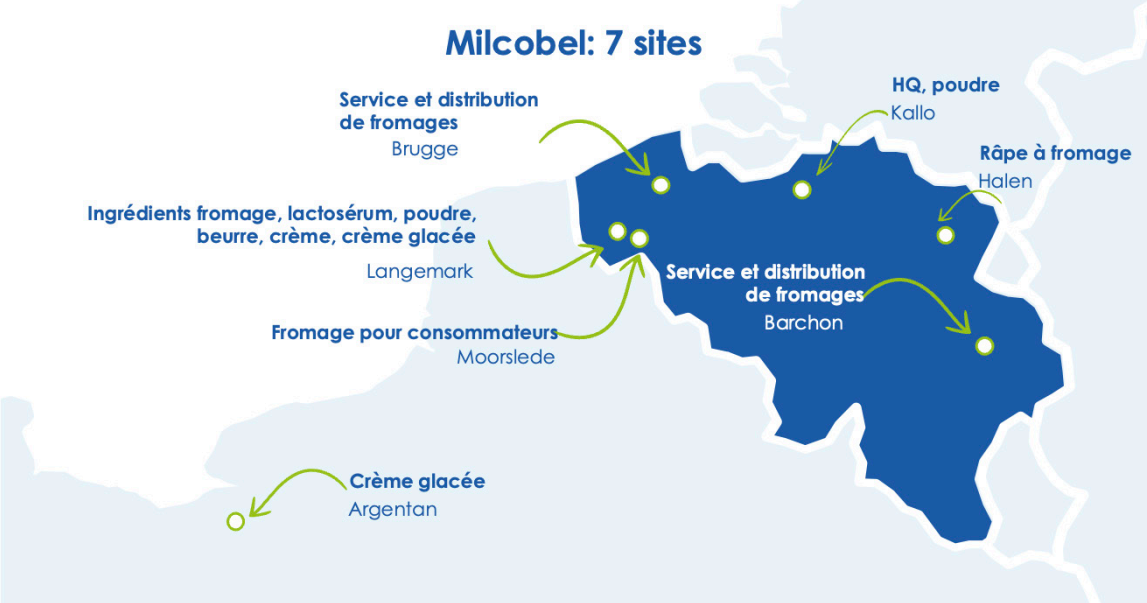
Non seulements l'envirronnement joue un rôle important, mais aussi les personnes et la société au sein de laquelle Milcobel opère. Notre vision attire l'attention sur les thèmes et les tendances les plus importants, répartis en plusieurs piliers.

Milcobel : des produits de qualité dans un secteur aux enjeux élevés

Notre entreprise

Milcobel est active dans l'industrie laitière tout au long de la chaîne. Nous transformons le lait de nos producteurs laitiers dans nos propres sites de production locaux, selon des normes de qualité strictes. Sur nos sites en Belgique et en France, nous préparons du fromage, de la poudre de lait, du beurre, de la crème, du lactosérum et de la crème glacée selon les dernières connaissances scientifiques et technologiques dans le domaine des propriétés nutritionnelles, sensorielles et fonctionnelles. Les activités de crème glacée à Langemark et Argentan faisaient encore partie du groupe Milcobel jusqu'à la fin de 2024, mais la vente à Davidson Kempner a été finalisée au début de 2025.

Nos sites en 2024 :





Milcobel Consumer Products



Milcobel Premium Ingredients



YSCO

Tous les collègues de Bruges réunis sur un seul lieu

Fin septembre 2024, l'équipe commerciale de Milcobel Consumer Products a emménagé dans les mêmes bâtiments que le site de production de Bruges. Au préalable, les bureaux avaient fait peau neuve.

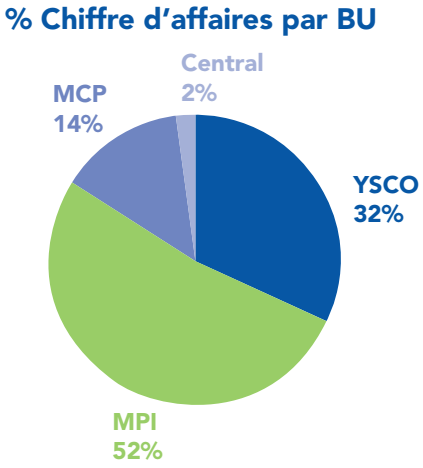
Ce déménagement symbolise plus qu'une simple transition physique ; il s'agit de la fusion de nos compétences clés sous un même toit. En unissant nos forces, nous pouvons nous concentrer davantage sur le travail d'équipe et la connexion tout en gagnant en efficacité. Cette décision stratégique permet également à l'équipe d'optimiser le service à ses nombreux clients. Le déménagement s'est accompagné d'une inauguration festive !



Les nouveaux bureaux à Bruges ont été inaugurés en grande pompe en présence du PDG Peter Grugeon, du directeur d'usine Chris Mercier et de nombreux collègues.

Nos produits

Les activités de production de Milcobel ont été divisées en trois unités opérationnelles différentes en 2024. À partir du début de 2025, Ysco ne relèvera plus du groupe Milcobel et Milcobel conservera deux unités opérationnelles.





MCP



MPI

Milcobel Consumer Products & Service (MCP)

Consumer Products fabrique de délicieux fromages de haute qualité pour le marché de la consommation, à la fois sous sa propre marque et sous marque distributeur pour diverses chaînes de supermarchés. Nos clients vont des grands détaillants nationaux et étrangers aux fromageries spécialisées au coin de la rue ou au marché. Notre marque de fabrique : une qualité et un goût d'exception. En 2021 et 2022, nous avons lancé notre amortissement Fromage Notre Terroir, composé de produits locaux disponibles sur les meilleurs marchés internationaux. Avec Dupont Cheese et Camal, nous proposons également des fromages exclusifs et uniques du monde entier à nos clients professionnels. Nos maîtres fromagers garantissent une sélection exceptionnelle de fromages.

En 2024, nous avons poursuivi la numérisation et l'intégration de nos processus afin de faciliter l'approvisionnement et la distribution de nos fromages à nos clients, ainsi qu'un reporting interne transparent. Nous avons également continué à mettre l'accent sur l'amélioration de la durabilité de nos emballages et sur la réduction et la valorisation des flux de déchets.

Nos maîtres fromagers... les sommeliers du fromage

Ce qu'un sommelier est au vin, un Cheese Master l'est au fromage... Ces experts de haut niveau peuvent recommander aux clients la combinaison parfaite de fromages. Ils savent tout sur les fromages : comment ils sont fabriqués, les détails de leur goût, comment les couper et les conserver, et bien plus encore... Devenir Cheese Master ne s'improvise pas, c'est le résultat d'une formation de 2 ans et en 2024, deux de nos experts ont décroché ce diplôme.

« Il ne faut pas oublier que la fabrication du fromage est un métier. Nous le maîtrisons bien à Milcobel, et nous pouvons en être fiers ! Notre respect pour ce savoir-faire est immense ! »







YSCO

Milcobel Premium Ingredients (MPI)

Premium Ingredients est le partenaire de choix pour des ingrédients laitiers de qualité et fiables pour des clients dans plus de 100 pays. Nos spécialités sont les fromages d'ingrédients (mozzarella et cheddar), la poudre de lait, la crème, le beurre et le lactosérum. Grâce à une approche tournée vers le client, nous créons des applications personnalisées d'une qualité nutritionnelle, sensorielle et fonctionnelle optimale.

En 2024, nous avons continué à nous concentrer sur l'expansion du marché asiatique de la mozzarella. En outre, la collaboration sur le lactosérum avec Arla Foods Ingredients et sa filiale Kaasbrik a permis de valoriser davantage nos flux.

YSCO

Ysco, filiale indépendante de Milcobel, produit une grande variété de glaces sous marques distributeurs pour les plus grandes chaînes européennes de supermarchés. Dans ce domaine, Ysco est l'un des leaders du marché en Europe.

En 2024, Milcobel a pris la décision stratégique de se recentrer désormais sur ses activités laitières et de vendre Ysco à l'entreprise américaine Davidson Kempner Capital Management LP. Sous l'égide du nouveau propriétaire, YSCO pourra continuer à se développer. Le produit de la vente d'YSCO sera investi dans l'amélioration des processus de production, l'optimisation de l'infrastructure et le remboursement anticipé des dettes à long terme. Cette décision permet de générer également une valeur directe pour les producteurs laitiers membres de Milcobel. En raison de la vente effective depuis le 8 janvier 2025, la part de la production de crème glacée à Langemark et sur le site d'Argentan ne continuera pas à être incluse dans les rapports futurs.

Nos marchés

Nous fournissons nos produits dans plus de 100 pays sur les cinq continents. Pour MPI, l'Europe et l'Asie constituent des marchés clés. MCP se concentre principalement sur le marché belge, mais aussi sur les pays voisins et certains pays du sud de l'Europe. Ysco est actif dans presque tous les pays européens.

Nous dialoguons régulièrement avec nos clients. Ces échanges nous permettent de mieux cerner les défis auxquels nos clients sont confrontés sur leurs marchés. Nous discutons des tendances locales ou régionales en matière de types de produits et de goûts et nous examinons comment nos produits peuvent y répondre. Nous présentons nos produits et nos dernières innovations lors de nos participations régulières à des foires commerciales, par exemple au SIAL Paris, au Gulfood à Dubaï, au Tavola à Courtrai, au Fancy Food Show à Las Vegas et à d'autres événements liés à l'alimentation.

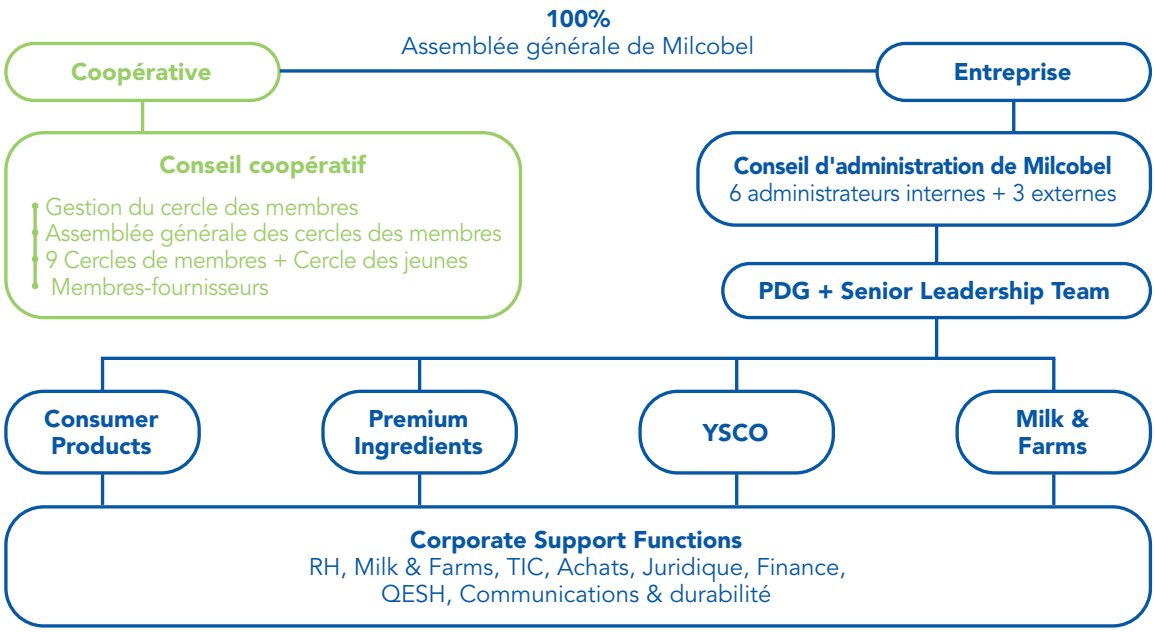
Ces salons constituent également une excellente occasion de retrouver nos clients ou d'en rencontrer de nouveaux.

Fiers de notre entreprise et de nos partenaires

En tant que coopérative, nous sommes une forme particulière d'entreprise qui n'est pas uniquement motivée par le profit. Nous voulons créer du lien entre les agriculteurs et la société. Le fait d'être une coopérative signifie qu'un dialogue ouvert avec nos membres et leur participation sont une priorité. Cette priorité est également inscrite dans notre structure de concertation.

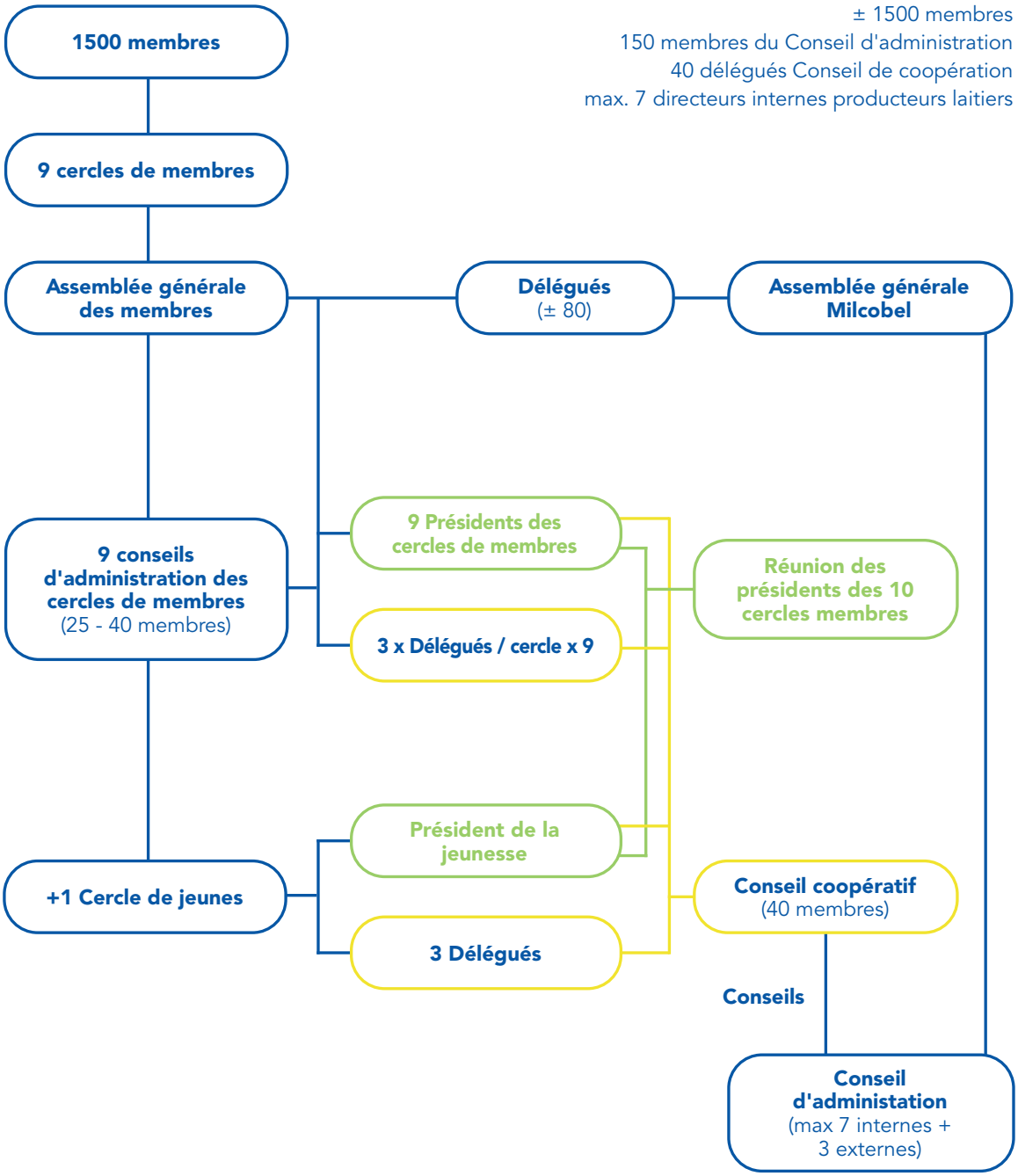
Notre structure

Milcobel est une coopérative dans laquelle la structure de l'entreprise et la structure de la coopérative sont étroitement liées. L'entreprise est structurée autour d'unités commerciales et de la division Milk & Farms, qui sont soutenues par des fonctions de soutien telles que les ressources humaines, l'informatique, les finances, l'approvisionnement, le service juridique et la communication.



Grâce à nos structures coopératives, nous garantissons un haut niveau d'engagement à nos producteurs laitiers membres. Ces derniers sont réunis dans 9 cercles de membres, chaque cercle représentant une région géographique, ainsi qu'un cercle de jeunes réunissant les jeunes agriculteurs. Tous les cercles disposent d'une assemblée générale des membres de leur cercle respectif et d'un conseil d'administration composé d'un président. Pour chaque cercle, le président et trois membres du conseil d'administration sont délégués au conseil de la coopérative, qui conseille le conseil d'administration, et à l'assemblée générale annuelle. Ainsi, chaque membre de Milcobel a voix au chapitre.

En 2024, le conseil de la coopérative s'est réuni à six reprises. Il y a eu 18 réunions de gestion des cercles de membres. Ces cercles ont également organisé chacun leur assemblée générale. Lors de ces assemblées, des explications ont été données notamment sur l'adaptation du moniteur de durabilité.
Le cercle des jeunes a également été à nouveau actif en 2024 comprenant des activités de mise en réseau axées sur la formation et l'apprentissage, avec au cœur cette année la qualité et les paramètres de qualité.



Fonctions en tant que membre du conseil d'administration du cercle des membres

Les membres du conseil d'administration sont élus par cercle de membres pour une période de quatre ans lors de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration du cercle des membres se réunit au moins trois fois par an avec les membres aux fins suivantes :

- Recevoir des informations sur les activités de l'entreprise, les marchés et les prix des produits laitiers
- Conseiller sur des sujets clés tels que les conditions de livraison, le système de prix du lait et le fonctionnement de la coopérative
- Participer aux débats sur les évolutions en cours, telles que l'impact sur le climat, la réglementation, etc.
- Être un point de contact pour les autres producteurs laitiers de la région

Les membres du conseil d'administration des cercles de membres peuvent également se présenter à l'élection des membres du conseil de la coopérative de Milcobel ou de l'assemblée générale.

À la fin de l'année 2024, le conseil d'administration comptait huit membres, dont six hommes et deux femmes, soit une proportion de 25 % de femmes. Le conseil d'administration comprend six membres internes et deux administrateurs externes indépendants. La présidente est Betty Eeckhaut etles vice-présidents sont Vanessa Van Eynde (vice-présidente des activités de la coopérative) et Bram Maes (vice-président des activités de l'entreprise).

La structure de gouvernance prévoit que le conseil d'administration contribue à l'examen des questions de durabilité et de l'impact de l'évolution des réglementations, telles que la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) et les ambitions en matière de climat. Le conseil d'administration est conseillé par le conseil de la coopérative et, sur le plan de la durabilité, par la division Milk & Farms.



Betty Eeckhaut
Présidente



Vanessa Van Eynde
Vice-présidente



Mark Matthys - De Zutter
Administrateur



Tom Leenaerts
Administrateur



Bram Maes
Vice-président



Pieter Dezeure
Administrateur



Carl Peeters
Administrateur externe



Dirk Poelman
Administrateur externe

Les jeunes administrateurs Bram Maes et Pieter Dezeure apportent un souffle nouveau à la coopérative

Milcobel, c'est avant tout la passion et le savoir-faire de nos membres-coopérateurs. En tant que coopérative, nous voulons également être présents pour les générations futures. À cet égard, nous avons également rajeuni notre conseil d'administration en 2024. En effet, de nouveaux et jeunes administrateurs peuvent également mieux représenter la vision des jeunes agriculteurs modernes.

En juin 2024, les producteurs laitiers membres Bram Maes et Pieter Dezeure ont été élus au conseil d'administration. Avec une vision commune de l'avenir de la coopérative, des défis de l'éleveur laitier d'aujourd'hui et de l'impact positif à court et à long terme, ils s'engagent pleinement dans ce rôle. Leur arrivée insuffle une nouvelle dynamique et bénéficie de la confiance des membres-coopérateurs.

Pieter Dezeure: « À travers notre rôle, nous voulons redonner de la fierté à notre métier. Nous voulons renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté en organisant des formations et des événements communs et en définissant une orientation claire pour l'avenir qui soit bénéfique pour nos membres. Veiller à ce que nos membres bénéficient d'un soutien, d'une aide et de conseils. Chaque membre doit sentir qu'il n'est pas seulement un fournisseur, mais qu'il peut aussi s'adresser à la coopérative pour ses questions et ses problèmes. »

Bram Maes: « Lorsque l'on s'efforce d'apporter une contribution positive à la stratégie de Milcobel, il s'agit toujours de trouver un équilibre entre le long et le court terme. Une décision qui apporte quelque chose à court terme doit aussi être bonne à long terme. Pour des décisions fondamentales, comme le prix du lait chaque mois, il est essentiel de rester compétitifs, tout en garantissant notre bonne santé économique dans cinq ou dix ans. Il s'agit de prendre soin de nos agriculteurs, mais aussi, à plus long terme, de la prochaine génération et de l'entreprise. »



En 2024, le comité exécutif de Milcobel (Exco) a participé activement à divers sujets liés à la durabilité. Ces sujets sont régulièrement à l'ordre du jour, avec un accent particulier l'année dernière sur la poursuite de l'élaboration de la structure de gouvernance, la préparation du reporting CSRD et l'établissement de responsables clairs pour les données et les actions dans le cadre de la politique de durabilité.

En 2024, le comité exécutif comptait une femme sur cinq membres, soit un taux de représentation de 20 %. Début 2024, Milcobel a fait ses adieux au CEO Nils van Dam. Au cours du premier semestre 2024, Peter Grugeon a assumé le rôle de CEO. Il a temporairement combiné cette fonction avec celle de Managing Director Milcobel Consumer Products par intérim.



Peter Grugeon
CEO
Directeur général Milcobel Consumer Products a.i.



Olivier Schietse
Directeur financier



Francis Relaes
Directeur général Milcobel Premium Ingredients



Tom Schiettecat
Directeur Milk & Farms



Edith Hamelryckx
Directrice des ressources humaines

L'équipe de direction joue également un rôle crucial dans la réalisation de nos ambitions en matière de durabilité. Comptant 49 membres, dont 20 femmes (41 %), ils sont régulièrement informés des politiques et actions dans ce domaine et ont activement collaboré à la définition des thèmes prioritaires, à la mise en place d'actions et à la collecte de données pertinentes. En 2024, ils ont également reçu des mises à jour fréquentes sur l'avancement des objectifs de durabilité.

Notre processus décisionnel : intégration de la durabilité

La durabilité fait partie intégrante du processus décisionnel de Milcobel. Le sujet est structurellement ancré dans la gouvernance du conseil de la coopérative et du conseil d'administration. Des décisions cruciales concernant, entre autres, la prime de durabilité, les risques sociaux et environnementaux ou les investissements sont prises à ce niveau.

Nous veillons à ce que nos organes directeurs et exécutifs disposent des bonnes informations pour prendre des décisions éclairées. Au sein de la coopérative, le groupe de pilotage durabilité joue un rôle clé à cet égard. Dans ce groupe, le directeur de Milk & Farms y représente également la voix des producteurs laitiers. Ce groupe élabore les lignes du programme et des actions de durabilité en collaboration avec les producteurs laitiers membres.

Milcobel a déjà nommé un responsable durabilité en 2020, convaincu que les tendances à venir dans la société et les réglementations doivent encourager l'entreprise à générer un impact à long terme pour les personnes, les animaux et l'environnement. En 2023, ce rôle a été complété par celui d'un responsable énergie.

En 2024, la structure de gouvernance entre les différents organes de Milcobel a été redéfinie, en partie à la lumière des obligations de la CSRD et de la réorganisation au sein de Milcobel. Le thème de la durabilité a ainsi été placé sous la responsabilité globale de la direction QESH. Cela signifie que le responsable durabilité rend compte des progrès des thèmes sous-jacents au directeur QESH.

Au niveau de la direction, la durabilité a également gagné en importance avec la création d'un groupe de pilotage durabilité. Ce groupe est composé de membres du conseil d'administration tels que le directeur QESH, le responsable financier, le responsable achats, le directeur Milk & Farms, le responsable durabilité, le responsable talents et le responsable affaires générales et communication. Ce groupe étudie la poursuite du déploiement de la stratégie de durabilité au sein des sites et en relation avec les producteurs laitiers membres, et veille à sa mise en œuvre.

Pour soutenir cette dynamique, plusieurs « tribus » (groupes de concertation) sont actives en vue de partager les meilleures pratiques, de discuter des objectifs et d'aligner les actions et les investissements associés, le but étant d'accélérer notre transition vers la durabilité. Il existe par exemple une tribu. Durabilité qui se concentre sur des thèmes environnementaux opérationnels tels que l'énergie, la gestion de l'eau, etc., ainsi qu'une tribu Qualité, une tribu Sécurité et le conseil de la coopérative qui élabore les actions les plus détaillées pour les producteurs laitiers membres.

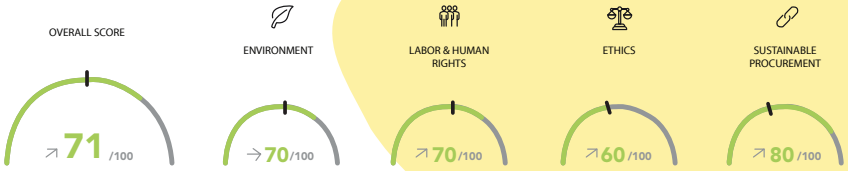
Enfin, nous aspirons à impliquer l'ensemble des collaborateurs et à les informer régulièrement de nos progrès en matière de durabilité.

Organisation	Participants & timing	Priorités & responsabilités
Conseil d'administration	Conseil d'administration (ad hoc)	Validation stratégie ESG Informé sur la durabilité
Exco	Membres Exco (3-mensuellement)	Dirige la politique de durabilité et transmet le feedback du conseil d'administration à l'entreprise
Groupe de pilotage Durabilité	CFO… CPO, Qesh Director, Director Milk & Farms, HR Talent Manager, Corporate Affairs & Communication Manager, Responsable groupe durabilité (mensuellement)	Se penche sur la poursuite du déploiement de la stratégie de durabilité au sein des sites et en relation avec les éleveurs laitiers membres et contribue à la mise en œuvre de cette stratégie
Tribus Tribu Durabilité Tribu Sécurité Tribu Qualité Conseil de la coopérative	Responsable durabilité + experts thématiques par spécialisation tribu (se réunissent selon le calendrier de la tribu	Préparation et déploiement des objectifs et actions thématiques
Responsables HSE – collaborateurs durabilité locaux	Se réunissent selon leur propre calendrier	Partage des connaissances et inspiration des collaborateurs sur le lieu de travail

La durabilité est également intégrée dans notre politique de rémunération. Au sein du groupe Milcobel, tous les cadres de l'équipe de direction senior se voient assigner des objectifs liés à la durabilité, tels que le score EcoVadis, la sécurité, la sécurité alimentaire ou des thèmes environnementaux spécifiques.
La sécurité est un objectif commun à tous les travailleurs, dans le cadre de la CCT 90.

NOTRE STRATÉGIE FONCTIONNE

L'agence de notation indépendante **EcoVadis** nous évalue chaque année sur 4 thèmes. Notre score total est ainsi passé de 59 en 2022 à 71 en 2023. Nos progrès notables en matière d'éthique et de due diligence sont particulièrement remarquables.





Ce score nous vaut une médaille d'argent dans notre secteur.
Cela signifie que nous figurons parmi les 15 % des entreprises les plus performantes en matière de durabilité parmi toutes celles évaluées par EcoVadis.

Milcobel

La durabilité à travers les yeux de notre responsable durabilité Geert Janssens



En tant que responsable durabilité au sein de Milcobel, je travaille au développement de notre stratégie, à la fois sur les sites de production qu'auprès de nos membres. Mon objectif est d'inspirer et de motiver notre entreprise à adopter de nouvelles initiatives durables. Cela inclut l'innovation et l'amélioration continue de nos processus de production, avec un accent particulier sur l'efficacité énergétique, l'emballage, la réutilisation de l'eau, les déchets alimentaires et la réduction de nos émissions de carbone.
Je fais le lien entre les différents maillons de notre chaîne, car la durabilité est l'affaire de tous. out commence par l'information, la présence sur le terrain et l'offre de conseils pratiques. Pour moi, c'est la base. De cette manière, nous construisons ensemble une culture dans laquelle la durabilité prend vie et peut s'épanouir.

La durabilité est désormais bien ancrée chez Milcobel et parmi nos membres producteurs laitiers. Il s'agit de ne pas les perdre de vue.

Je veux les aider à développer leur programme de durabilité, mais aussi les accompagner et les encourager pour que les efforts sans cesse croissants soient reconnus et récompensés.

Nous **voulons** produire des produits laitiers durables dans tous les sens du terme, tout au long de la chaîne. Le goût et la qualité restent des priorités absolues, mais nous produisons en réduisant notre empreinte écologique et en tenant compte des questions sociales. Nous **pouvons** également faire la différence grâce à notre position unique en tant que coopérative.

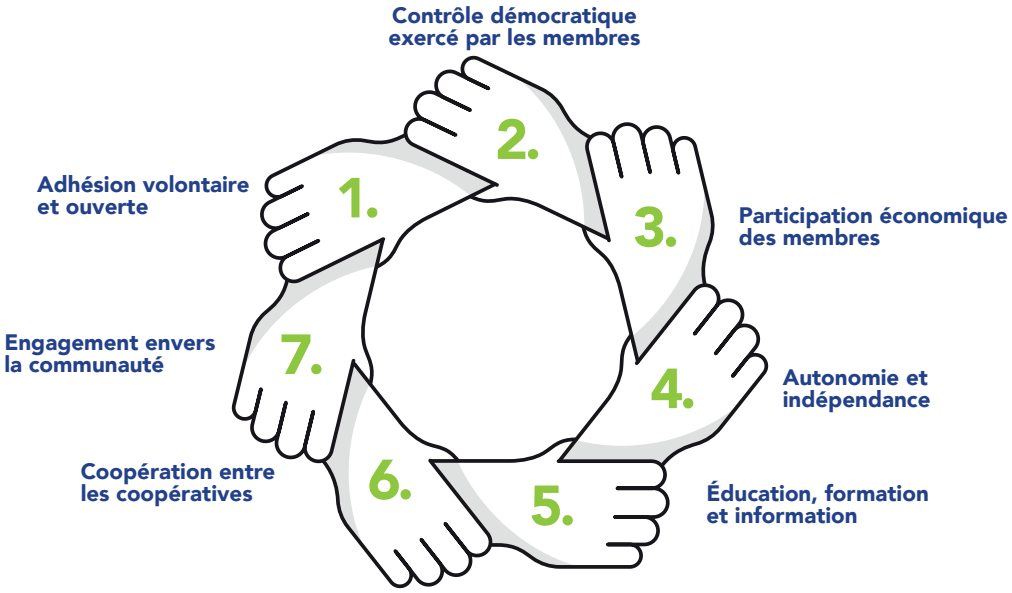
En outre, une politique durable est **une nécessité** pour rester innovant et pertinent.

Geert Janssens - *Responsable durabilité du groupe Milcobel*

Nos parties prenantes : un dialogue constant

La force de la coopérative réside dans sa capacité à penser à long terme, y compris en termes de durabilité. Les changements sociétaux étant une réalité, nous devons y répondre avec pragmatisme et créer des opportunités à saisir. Outre nos parties prenantes internes (nous y reviendrons plus tard), nos parties prenantes externes jouent également un rôle important à cet égard.

Une relation à sept dimensions avec nos membres : Milcobel travaille selon les principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) : adhésion volontaire et ouverte, contrôle démocratique par les membres, participation économique des membres, autonomie et indépendance, éducation, formation et information, coopération entre coopératives et engagement envers la communauté.



Avec notre vision de l'avenir, Milcobel offre aux producteurs laitiers de solides avantages à travailler dans le cadre d'un modèle coopératif. Nous récompensons la qualité et la durabilité et proposons un prix du lait basé sur le marché.

- Un prix du lait standard solide
- Une prime qualité pour encourager l'excellence
- Une prime durabilité individuelle qui récompense les efforts dans ce domaine
- Le lait de pâturage comme élément clé de nos produits de consommation
- Une prime à la quantité importante pour soutenir la croissance

Avec les transformations initiées par Milcobel en 2024, l'importance de la communication et du dialogue s'est avérée essentielle. Le modèle de gouvernance existant détermine les étapes nécessaires à suivre pour les décisions importantes. Cela a conduit en 2024 à des moments de concertation supplémentaires et à une communication élargie avec nos producteurs laitiers.

Clients : en collaboration avec nos clients, nous voulons examiner comment nous pouvons soutenir leurs objectifs de durabilité. Qu'il s'agisse d'emballages durables, d'éviter le gaspillage alimentaire ou de projets durables bénéfiques à nos agriculteurs. De plus en plus de questions sont posées sur nos efforts et nos résultats dans ce domaine, tout au long de la chaîne de valeur. Nous dialoguons avec nos clients pour savoir comment réduire notre impact sur le climat tout au long de notre chaîne de valeur, mais aussi comment contribuer à réduire l'impact sur le climat chez nos clients et leurs consommateurs finaux en innovant en matière de produits et d'emballages.

Institutions de recherche : Milcobel est ouvert et participe à la recherche et au partage des connaissances avec ILVO, VLAIO et Flanders' Food, entre autres, afin de stimuler une production laitière durable et de la mettre en pratique chez nos producteurs laitiers membres, dont certains participent également à des projets de recherche.

Fournisseurs : à Milcobel, nous aspirons à aller au-delà de l'aspect transactionnel en entamant un réel dialogue et un véritable partenariat avec nos fournisseurs afin de réaliser nos visions communes. Nous avons lancé une analyse approfondie des risques liés aux produits et nous évaluons nos fournisseurs. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts afin d'intégrer davantage les thèmes de la durabilité dans notre sélection des risques et notre évaluation des fournisseurs. Nos acheteurs ont suivi une formation de deux jours sur l'approvisionnement durable, qui a débouché sur une nouvelle politique dans ce domaine.

Partenaires produits : Milcobel attache une grande importance à des produits locaux savoureux et au lien entre agriculteurs, produits et consommateurs. Nos partenariats avec les abbayes de Westmalle et d'Averbode et la coopération avec Héritage 1466 (Herve) s'inscrivent dans cette optique. En 2024, nos investissements dans l'innovation sur notre site de Langemark ont abouti à la fourniture de produits à base de lactosérum à notre partenaire Arla Foods Ingredients.

Décideurs politiques : Milcobel engage un dialogue avec les décideurs politiques sur les perspectives d'avenir des (jeunes) agriculteurs. Aujourd'hui, l'agriculture est soumise à de fortes pressions et de plus en plus d'agriculteurs abandonnent leur métier. Pourtant, il est indispensable, pour notre propre approvisionnement alimentaire, de rendre le métier attrayant pour les jeunes producteurs laitiers. Pas à pas, nous pouvons travailler ensemble, donner un nouveau souffle aux agriculteurs et nous assurer une alimentation durable, saine et locale à l'avenir également.

Fédérations sectorielles : Milcobel entretient des liens étroits avec Boerenbond, ABS, CBL, MilkBE, Fevia et VLAM. Par le biais de ces réseaux, nous travaillons à l'élaboration de vues communes et prenons fait et cause pour l'avenir de notre secteur. Au sein de BCL et MilkBE, entre autres, nous participons à des groupes de travail spécifiques liés à l'approvisionnement et à la transformation du lait. Au sein de la Fevia (Fédération de l'industrie alimentaire belge), nous sommes membres actifs de l'organe consultatif stratégique traitant des questions de durabilité au sein de l'industrie alimentaire et de divers groupes de travail. Enfin, nous sommes également actifs au sein du VLAM (Centre flamand pour le marketing de l'agriculture et de la pêche).

BCZ CBL
Belgische Confederatie van de Zuivelindustrie

VLAM.be

Fevia

MILKBE lance une charte de durabilité

Le 5 mars 2024, MilkBE - l'organisation sectorielle représentant à la fois les producteurs et les transformateurs - a remis la Charte de durabilité du secteur au ministre Jo Brouns. Cette charte engage les organisations agricoles et l'industrie laitière à travailler ensemble pour promouvoir la durabilité dans l'élevage laitier.

Les protestations des agriculteurs montrent qu'ils se sentent souvent incompris malgré les nombreux efforts qu'ils déploient déjà. Cependant, ils sont prêts à prendre d'autres mesures en faveur de la durabilité à condition de bénéficier de reconnaissance, de soutien et de garanties pour l'avenir. Dans cette optique, MilkBE a lancé sa nouvelle Charte de durabilité et souhaite stimuler la durabilité de l'élevage laitier par des engagements concrets de la part des organisations agricoles et de l'industrie laitière, et ainsi faire partie de la solution climatique.

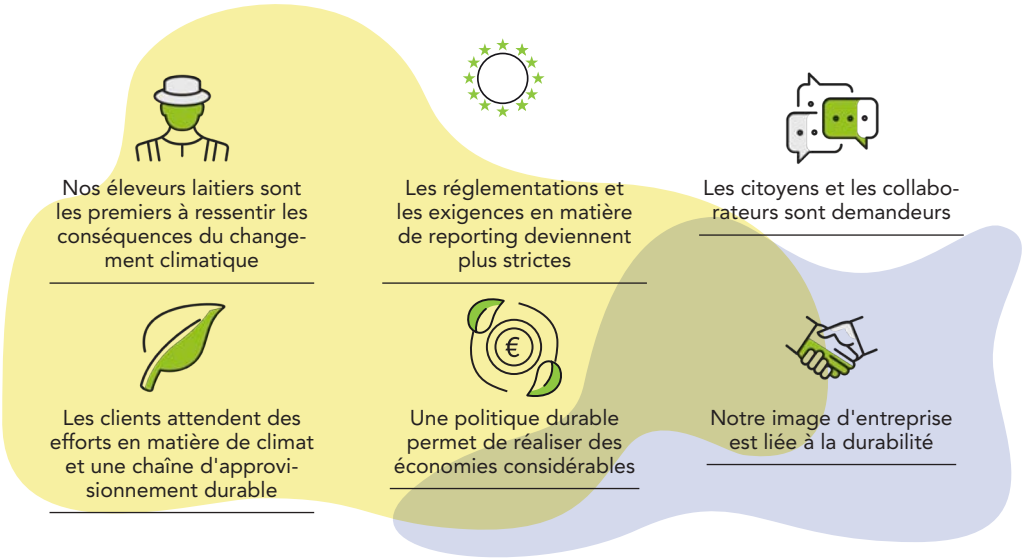
Les organisations agricoles Boerenbond et ABS s'engagent non seulement à encourager et à suivre la recherche de nouvelles techniques innovantes pour réduire le méthane et d'autres gaz à effet de serre, mais aussi à rendre transparents les avantages économiques des mesures de gestion agricole et à communiquer et sensibiliser leurs producteurs laitiers. Les transformateurs laitiers, regroupés au sein de la CBL et de ses membres, s'engagent conjointement à soutenir leurs producteurs laitiers dans leurs efforts de durabilité.



Milcobel opte pour un impact durable - de la vache au client

La durabilité est une histoire en chaîne

De la vache au client, nous œuvrons à un avenir durable pour l'élevage laitier local et la transformation laitière. Nous cherchons à développer et à distribuer nos produits de la manière la plus durable possible et nous dialoguons avec nos clients afin de réduire au maximum leur impact sur le climat. La durabilité est ainsi devenue une condition essentielle au succès.



En 2024, la demande d'informations sur la durabilité s'est poursuivie. Dans le cadre du dialogue avec nos producteurs laitiers membres, nous percevons une volonté d'agir au sein des exploitations. En outre, nos clients s'enquièrent de nos propres objectifs et actions. En 2024, nous avons partagé notre score EcoVadis avec plusieurs d'entre eux, nous avons préparé un engagement SBTi et un premier enregistrement CDP (carbon disclosure project) a été réalisé pour Ysco. En interne également, nous avons accéléré et approfondi la façon dont les sujets liés à la durabilité étaient abordés. La durabilité est devenue de plus en plus un réflexe naturel dans nos décisions commerciales. L'année 2024 a été consacrée à la structuration des données et à l'amélioration de nos processus internes et de notre communication.

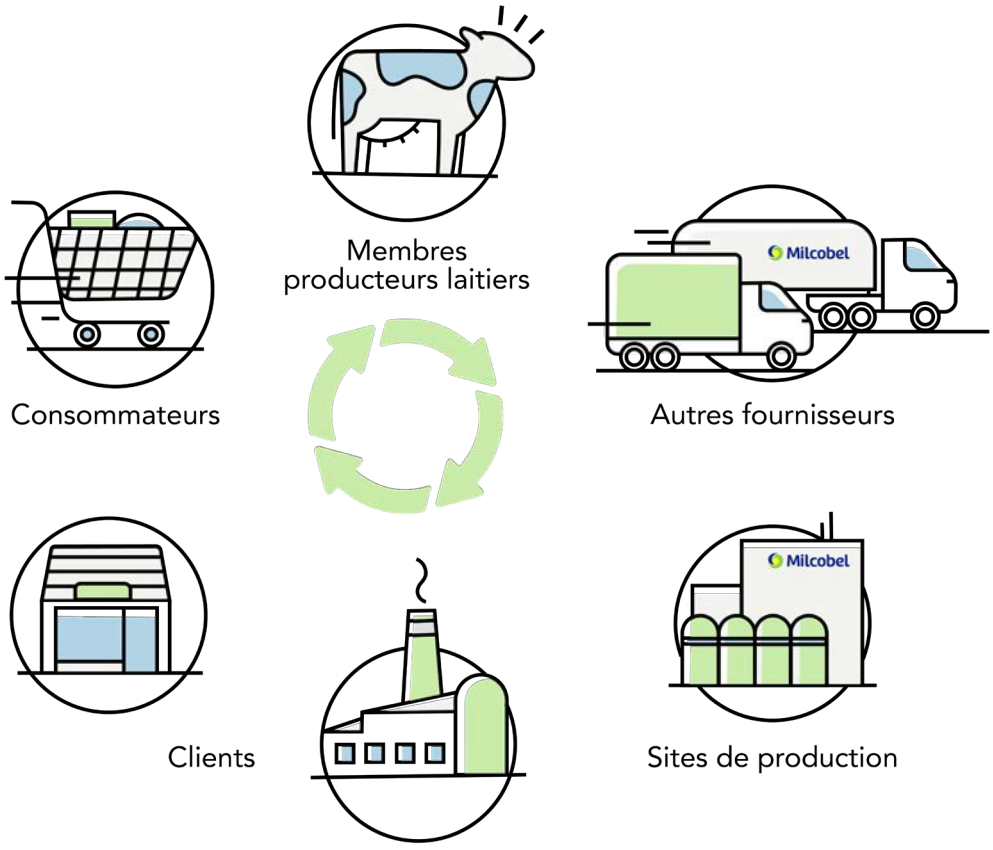
La CSRD comme guide pour fixer les priorités

Nous considérons l'ensemble de la société dans laquelle Milcobel opère. Dans son approche de la durabilité, le groupe recherche un équilibre entre l'humain et l'environnement. Ces deux éléments doivent pouvoir se développer pleinement. Milcobel occupe une place dans cette société et souhaite contribuer à son progrès. C'est la raison pour laquelle Milcobel, en tant qu'entreprise, participe à des thèmes et des défis importants.

Nous traduisons également notre vision en une politique formelle. Bien que nous développions déjà une politique formelle de durabilité depuis 2020, nous l'avons soumise à un examen approfondi. En utilisant les principes de la double matérialité, tels qu'ils sont définis dans la directive européenne CSRD (corporate sustainability reporting directive), nous sommes ainsi parvenus à une liste de sujets prioritaires, les matérialités.

Nous avons examiné ici les risques et les impacts négatifs associés à nos activités tout au long de la chaîne de valeur de Milcobel. Quels sont les principaux risques environnementaux que nous devons prendre en compte avec nos producteurs laitiers et sur nos sites ? Existe-t-il des risques sociaux liés aux matières premières que nous achetons à l'extérieur ? Quels sont les risques encourus par nos propres travailleurs sur nos sites de production ? Faisons-nous le nécessaire pour assurer une bonne gouvernance et quelles questions devons-nous prendre en compte dans le dialogue avec nos clients ? Ce ne sont là que quelques exemples des sujets évalués. Bien entendu, nous examinons également l'impact positif que nous pouvons avoir, le rôle que nous pouvons jouer en tant que coopérative et les opportunités qui peuvent en découler.

Cette approche nous a permis d'établir une liste de priorités en matière de durabilité. Au cours de cet exercice, nous avons également recueilli les commentaires des parties prenantes internes et externes. Les résultats des séances de travail avec les membres du groupe de travail durabilité ont été inclus dans l'analyse IRO (impacts, risques et opportunités). Par la suite, nous avons également interrogé nos collaborateurs au moyen d'un questionnaire en ligne. Enfin, nous avons également organisé des entretiens avec un certain nombre de fournisseurs, de clients et d'autres parties prenantes telles que CBL et Boerenbond. Étant donné que Milcobel est soumise à la CSRD dans le contexte actuel (avant Omnibus), nous avons établi une feuille de route pour nous y préparer.



Une analyse de double matérialité (DMA) selon le plan par étapes d'EFRAG

Dans le cadre de notre démarche visant à mettre en évidence nos thèmes prioritaires en matière de durabilité tout au long de la chaîne de valeur, du point de vue de l'impact et de la perspective financière, nous avons suivi les étapes conseillées par l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG) pour mener à bien notre exercice de matérialité. L'EFRAG est l'organisation chargée par la Commission européenne d'élaborer les normes européennes d'information sur le développement durable (ESRS).

Étape 1. Compréhension du contexte

Nous avons étudié le processus par lequel Milcobel devait passer et nous avons réfléchi à la manière de l'aborder. Nous avons identifié notre chaîne de valeur, notre modèle d'entreprise à la lumière des thèmes de durabilité et dressé la carte de nos parties prenantes.

Étape 2. Identification des impacts, risques et opportunités actuels et potentiels (IRO)

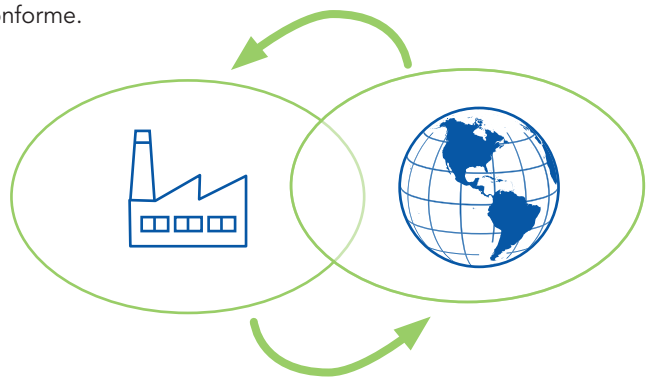
Sur la base de notre liste de risques existante, des questions et des besoins de nos clients, de l'analyse des risques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et de l'analyse des tendances et des évolutions du marché, nous avons mis à jour notre liste de risques, d'opportunités et d'impacts (IRO).

Étape 3. Évaluation et enregistrement des impacts matériels, des risques et des opportunités

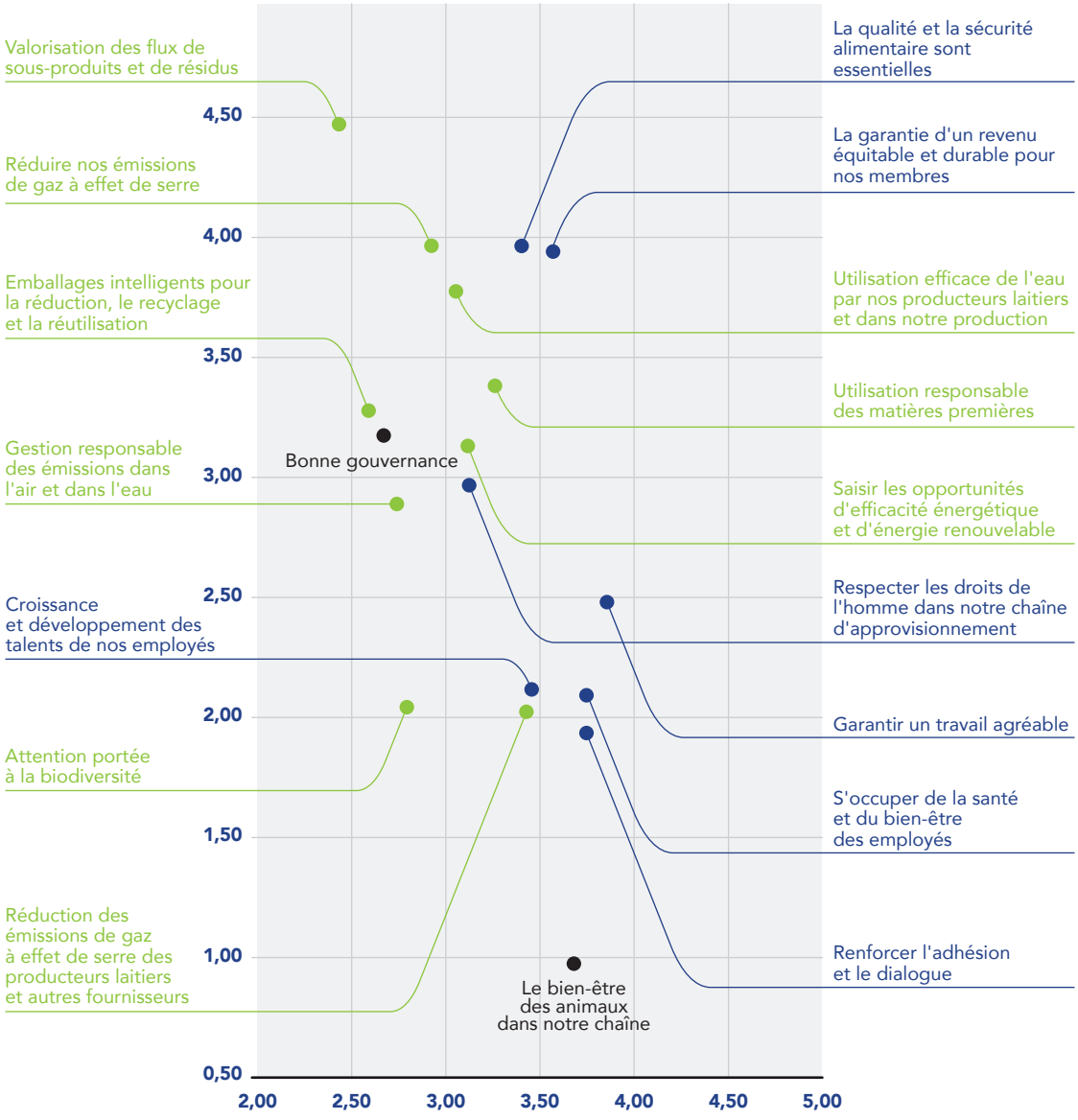
Nous avons soumis la liste des IRO que nous avons établie à une analyse approfondie. Nous avons examiné les thèmes du point de vue de l'impact ainsi que du point de vue financier. Nous avons tenu compte de nos parties prenantes internes et externes et nous avons évalué les thèmes sur la base d'un ensemble de paramètres fixes, comme conseillé par l'EFRAG (par exemple, l'échelle, la portée, etc.). Les sujets qui dépassent notre seuil défini, que ce soit du point de vue de l'impact et/ou du point de vue financier, sont considérés comme des thèmes matériels.

Étape 4. Rapport conformément à l'ESRS

Nous avons ensuite relié notre liste validée de thématiques de durabilité aux thèmes et sous-thèmes formels de la CSRD. Cela nous a permis de les associer aux normes ESRS à utiliser, afin de progresser vers un rapport conforme.



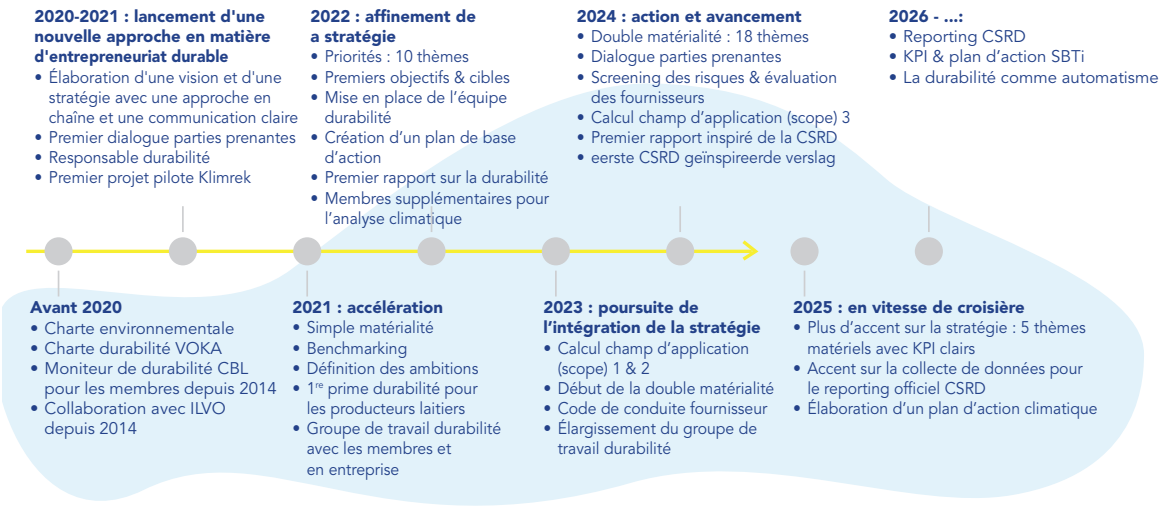
Cet exercice a abouti à une série de 18 thèmes concrets :



Axe X : Impact de Milcobel sur les personnes et l'environnement / matérialité de l'impact
Axe Y : impact financier sur Milcobel /importance financière

Notre DMA comme guide de nos priorités

Les résultats de notre analyse de double matérialité constituent la base d'un ensemble de thématiques de durabilité qui guident notre stratégie et notre feuille de route. D'ici 2025, nous voulons vraiment atteindre notre vitesse de croisière. Pour ce faire, nous nous concentrons sur cinq thèmes matériels clairement définis. Parallèlement, nous misons sur l'automatisation et sur la rationalisation de la collecte et de l'analyse des données et nous jetons les bases d'un plan d'action climatique à l'échelle de la chaîne.



Nos objectifs : les affiner et passer à l'action

Les conclusions de l'analyse de la double matérialité s'alignent étroitement sur notre politique de durabilité existante et sur les priorités précédemment définies. Cette trajectoire nous aide à affiner et à confirmer notre orientation, tant vis-à-vis de nos producteurs laitiers que des autres parties prenantes de notre écosystème. À ce stade, nous avons identifié 18 thèmes de durabilité pertinents, qui sont expliqués plus en détail dans le présent rapport..

Nos priorités en matière de durabilité se situent tout au long de la chaîne de valeur de Milcobel

Pour déterminer nos priorités, nous avons analysé en profondeur l'ensemble de la chaîne de valeur de Milcobel. Quels sont les risques actuels et futurs ? Comment pouvons-nous y faire face ? Quel impact ont-ils - et pouvons-nous également identifier des opportunités ?

À cet égard, nous considérons notre structure coopérative comme un atout majeur pour relever les défis liés à la durabilité de manière efficace et collective. Notre dialogue permanent avec les fournisseurs et les clients prouve également que la confiance mutuelle et le dialogue peuvent être le moteur de l'innovation et de l'impact.

- Structures membres et dialogue
- Garantir un revenu équitable et durable
- Attention portée à la biodiversité





Exploitations laitières

- Bien-être des animaux
- Utilisation responsable des matières premières

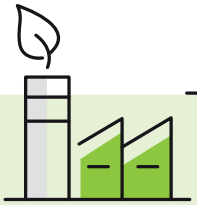
- Saisir les opportunités d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable chez nos membres et sur nos sites





Autres fournisseurs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre des producteurs laitiers et des autres fournisseurs
- Droits de l'homme dans le chaîne d'approvisionnement



Production laitière

- Garantir un travail agréable
- S'occuper de la santé et du bien-être des employés
- Croissance et développement des talents de nos employés
- Utilisation efficace de l'eau par nos producteurs laitiers et dans notre production

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Valorisation des flux de sous-produits et de résidus





Clients

- Bonnes relations avec les clients
- Bonne gouvernance

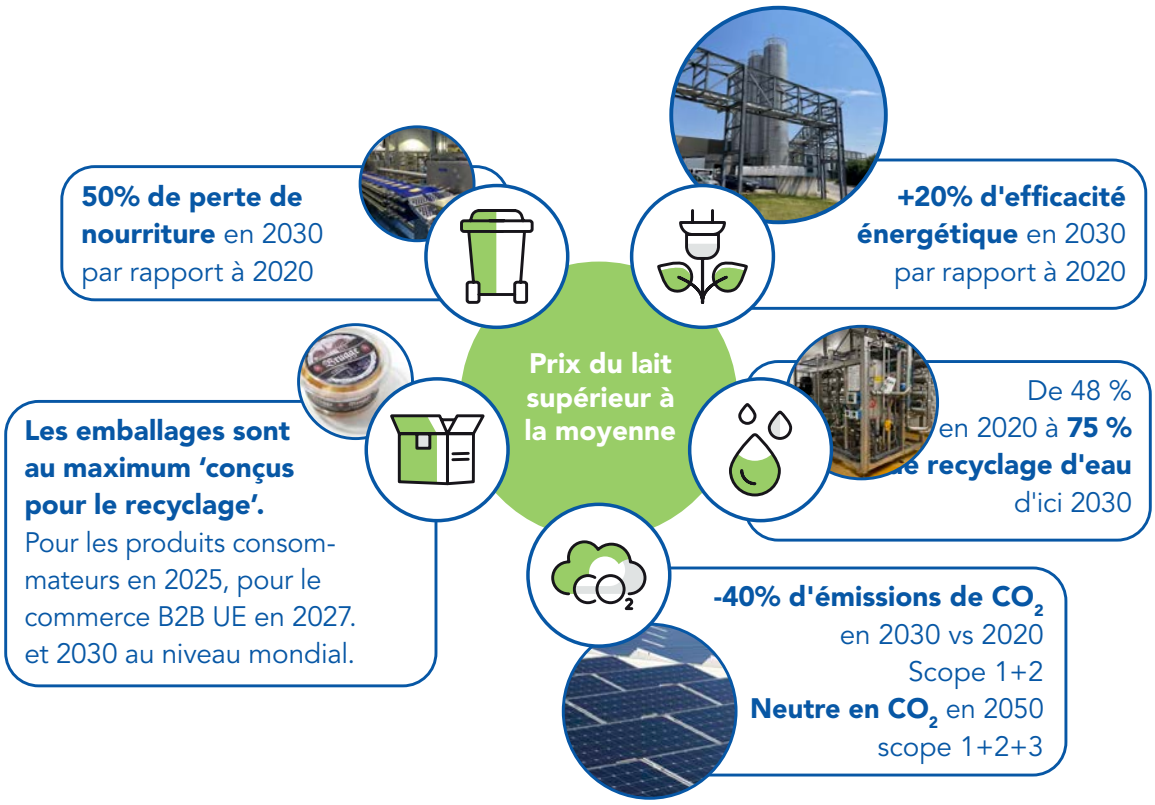


Consommateurs

- Emballages intelligents pour la réduction, le recyclage et la réutilisation
- La qualité et la sécurité alimentaire sont essentielles

Fixer des objectifs et des actions à partir des priorités

En 2024, nous avons déjà commencé à affiner les objectifs et les actions pour les différents thèmes matériels. Les thèmes matériels les plus importants pour lesquels nous pensons pouvoir peser ont été structurés en cinq points d'attention pour lesquels nous avons également fixé des objectifs :



Les décisions stratégiques prises par Milcobel en 2024 et ses intentions pour 2025 auront un impact sur la DMA de Milcobel. Les changements, tels que la vente d'Ysco, signifient que certains IRO seront abandonnés ou qu'ils auront un poids plus ou moins important. Fin 2025, Milcobel souhaite donc réexaminer la DMA actuelle et l'impact des changements prévus pour 2024-2025 ainsi que l'évolution du marché.

Nos engagements

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies constituent également une boussole de durabilité pour Milcobel. Ils couvrent tous les aspects de la durabilité. Les différentes unités commerciales de Milcobel ont déjà entrepris de nombreuses actions ces dernières années dans le cadre de la « Voka Charter Duurzaam Ondernemen » (VCDO) qui contribuent à l'ensemble des 17 ODD. Nous en rendons compte chaque année à la Chambre de commerce. Nous établissons également un lien entre nos objectifs prioritaires et les ODD. D'un point de vue extérieur, Milcobel peut contribuer le plus aux ODD 2, 13, 6, 7, 9 et 12. Milcobel souscrit également aux 10 principes du Pacte mondial des Nations unies.



Milcobel a été reconnu comme SDG Champion par Unitar des Nations Unies en 2023.
Nous avons été récompensés pour avoir été en mesure de démontrer au moins les points suivants :

- Réalisation annuelle d'au moins 10 actions dans au moins 4 des 5 P Personnes, Planète, Prospérité, Partenariat et Paix).
- Les actions en faveur du développement durable sont liées à l'activité principale et nous garantissons donc un degré suffisant d'impact matériel.
- Le développement durable est stratégiquement intégré dans l'entreprise à travers 12 critères dans ce domaine (y compris la formation, la gestion des connaissances, le développement de votre vision, l'analyse des parties prenantes, la communication interne et externe sur les ambitions en matière de développement durable, etc.)



Adhésions et certifications

Nous voulons également mesurer et communiquer nos efforts en matière de durabilité à nos parties prenantes. Outre la publication d'un rapport sur ce sujet, nous cherchons également à obtenir une validation externe par le biais d'audits et de certifications. Milcobel est membre de Sedex et du Pacte mondial des Nations unies. À la demande de ses clients, le groupe se soumet également à des audits tels que Ecovadis, SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit) et IFS (International Featured Standard) food. La filiale Ysco est certifiée pour l'agriculture biologique, RSPO, RFA et Fairtrade et a également participé à un enregistrement CDP pour la première fois en 2024. Le CDP (Carbon Disclosure Project) est une organisation mondiale à but non lucratif qui facilite le reporting environnemental et la transparence

pour les entreprises, les villes et les pouvoirs publics. Les rapports aident les entreprises à suivre leurs progrès en matière de développement durable et les encouragent à prendre des mesures sur les questions environnementales.

Audits

Certifications

Le nouveau score EcoVadis montre les progrès réalisés en matière de durabilité

EcoVadis est une plateforme de premier plan utilisée par nos clients et nos partenaires bancaires pour évaluer nos performances en matière de durabilité au sein de l'entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement. La plateforme examine quatre thèmes de durabilité, à savoir la gestion de l'environnement, les pratiques de travail, l'approvisionnement durable et l'éthique. Elle offre une vision holistique du développement durable et permet aux entreprises de promouvoir la transparence et l'amélioration dans ce domaine.

L'année dernière, Milcobel a réalisé une belle progression en passant de 59/100 à 71/100 points pour 2023. Nous avons ainsi obtenu une médaille d'argent, nous plaçant parmi les 15 % les plus performants de notre secteur, et pour l'année 2024, notre aspiration est d'obtenir un score au moins aussi élevé.

Comment expliquer cette progression marquée ? Nous avons été en mesure de mieux étayer nos activités à l'aide de la documentation nécessaire. L'année dernière, nous avons également élaboré de nouvelles politiques plus claires concernant le code de conduite, la concurrence et la lutte contre la corruption, la politique de passation des marchés, etc. En matière d'éthique, nous pouvons encore progresser en organisant des formations pour nos collaborateurs. L'environnement a historiquement toujours été notre point fort et le score reste stable cette année. Nous espérons également progresser sur ce plan dans un avenir proche grâce à nos investissements et à l'élaboration d'un plan d'action sur le climat. En ce qui concerne le bien-être social, nous obtenons un meilleur score grâce, entre autres, au programme d'aide aux employés (Employee Assistance Program) que nous avons lancé. La plus forte progression concerne les achats, qui passent de 30 à 80/100, grâce à la politique d'approvisionnement durable qui définit des lignes directrices, des objectifs et des actions concrètes.



Un aperçu de nos réalisations

Environnement

En tant que producteur majeur de produits laitiers de haute qualité, fortement lié à tous les acteurs de notre chaîne de valeur, Milcobel porte une responsabilité importante en ce qui concerne l'impact sur notre planète. Sur les 18 thèmes matériels que nous avons identifiés, 9 ont un impact direct sur l'environnement et sur le climat.

Dans le cadre de nos propres activités et tout au long de la chaîne de valeur, nous avons pris plusieurs mesures pour améliorer notre performance environnementale en 2024, en concertation avec les producteurs laitiers, les fournisseurs, nos clients et d'autres parties prenantes.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons calculé notre empreinte carbone complète, y compris les émissions de type 3. Sur cette base, nous avons fixé cinq objectifs environnementaux ambitieux qui contribuent à avoir un impact positif sur le climat.

Le directeur QESH et le coordinateur environnemental sont conjointement responsables de l'amélioration continue de ces performances. À cette fin, un système de gestion environnementale a été élaboré sur la base de la norme ISO 14001, conformément à la législation environnementale applicable à nos sites.

Changement climatique et énergie : travailler pas à pas à la transition climatique tout au long de notre chaîne de valeur



Des communautés en bonne santé, une économie résiliente et des entreprises prospères dépendent toutes d'un environnement sain.

Par conséquent, la réduction de nos émissions directes de gaz à effet de serre constitue une priorité absolue, tout comme les efforts visant à réduire celles des producteurs laitiers, des autres fournisseurs et de nos clients.

En outre, l'absence de mesures climatiques représente un risque important, non seulement pour l'approvisionnement en matières premières et la volatilité des prix du marché, mais aussi pour la réputation de Milcobel en tant qu'entreprise. Enfin, de nombreuses opportunités combinent bénéfices climatiques et gains financiers, comme les mesures en faveur de l'efficacité énergétique et l'investissement dans les sources d'énergie renouvelable.

Nous considérons également la transition vers une économie circulaire à faible impact climatique comme une possibilité de développement intéressante.

Nous considérons notre approche coopérative comme un atout important pour faire la différence. Les mesures climatiques dans l'élevage laitier font partie de la solution. Nous voulons inspirer nos membres et rechercher ensemble des initiatives réalisables pour réduire notre impact sur le climat et l'environnement.



Objectifs climatiques

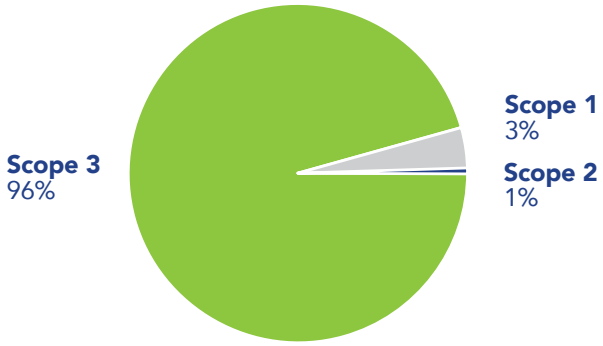
Milcobel soutient l'Accord de Paris sur le climat et le Green Deal européen. Pour atteindre ces objectifs climatiques internationaux et européens, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est essentielle. En 2024, Milcobel a relevé son ambition de réduire son empreinte carbone de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2020 pour les champs d'application 1 et 2, soit une augmentation de 5 % par rapport à notre objectif en 2023.

D'ici à 2050, nous visons la neutralité climatique totale.

Après le premier calcul des émissions du champ d'application (scope) 3 en 2023, nous avons répété cet exercice en 2024. Sur la base d'une analyse approfondie des résultats, nous identifierons de nouvelles possibilités de réduction dans le champ d'application 3. Les changements dans notre entreprise, tels que la vente d'Ysco et les ajustements possibles en 2025, seront pris en compte lors de la révision de nos objectifs de réduction.

Mesurer, c'est savoir

Pour calculer notre empreinte carbone complète - scope 1, 2 et 3 - nous avons travaillé avec un large groupe multidisciplinaire de collègues. Après une étude exploratoire, nous avons élaboré un plan d'action pour collecter les données nécessaires pour 2024. Cette implication transversale est cruciale pour mettre en œuvre les processus établis pour nos actions climatiques et accélérer notre gestion des données. Car, mesurer c'est savoir et cette analyse annuelle reste donc une excellente occasion de détecter de nouvelles pistes d'amélioration et de prendre des mesures plus ciblées. L'empreinte carbone a été calculée conformément au protocole GHG.

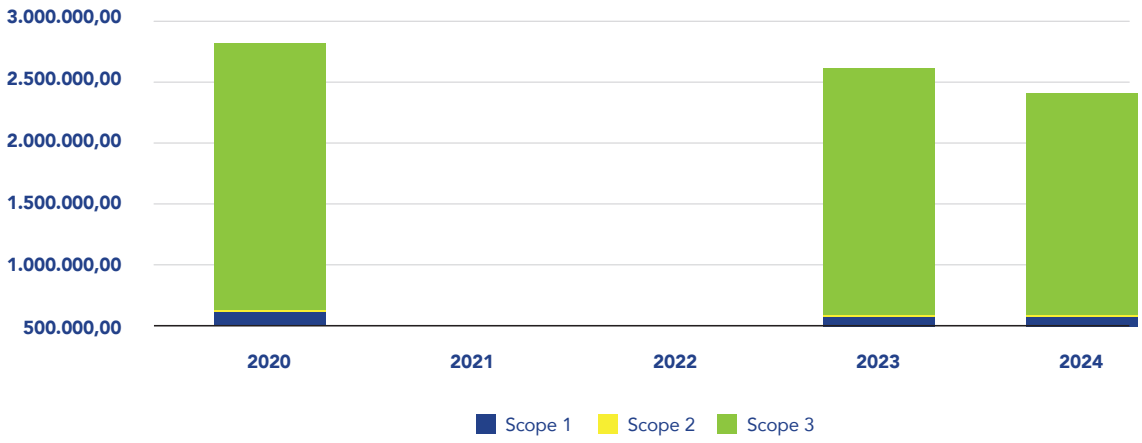


Les résultats de notre empreinte carbone indiquent clairement où se situe notre plus grand impact sur le climat : plus de 95 % de nos émissions totales se situent dans le champ d'application 3 - les émissions indirectes au sein de notre chaîne de valeur. Ces informations nous aident à concentrer nos efforts sur les thèmes et sur les maillons où nous pouvons avoir le plus d'impact.

Tableau : Ensemble de données Empreinte carbone Milcobel (tCO_2eq)

Scope	2024 (N)	2023 (N-1)	Année de référence (2020	% N/N-1
Scope 1 : émissions de gaz à effet de serre (tCO_2eq)	**67.848,81**	**80.746,86**	**105.218,39**	**84%**
Émissions fugitives	1.069,36	937,51	1.104,17	114%
Combustion mobile	3.314,85	4.153,78	6.626,91	80%
Combustion stationnaire	63.464,60	75.655,56	97.487,30	84%
Scope 2 : émissions de gaz à effet de serre (tCO_2eq)	**2.043.441**	**1.477.950**	**69,51%**	**-565.491**
Électricité spécifique au site	12.254,27	11.557,27	19.894,83	106%
Scope 3 : total des émissions indirectes brutes de gaz à effet de serre (tCO_2eq)	**1.856.861,54**	**2.024.479,9**	**2.657.258,6**	**92%**
Biens et services achetés	1.776.613,51	1.947.230,8	2.552.892,7	91%
Immobilisations	9.261,07	6.025,80	5.654,31	154%
Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non incluses dans scope 1 ou 2)	368,90	370,70	342,82	100%
Transport et distribution en amont	30.775,57	32.607,04	48.875,70	94%
Déchets générés pendant la production	4.427,08	4.157,22	4.220,89	106%
Voyages d'affaires	32,51	32,97	14,69	99%
Déplacement des employés	1.380,67	1.254,27	1.484,41	110%
Transport et distribution en aval	23.771,20	21.737,49	29.235,83	109%
Utilisation des produits vendus	9.165,72	9.818,12	12.327,63	93%
Traitement en fin de vie des produits vendus	1.065,32	1.245,43	2.209,60	86%
Émissions totales de gaz à effet de serre (spécifiques au site) (tCO_2eq)	**1.936.959,36**	**2.116.784,06**	**2.782.371,83**	**92%**

Sur la base du calcul de l'empreinte carbone en 2024, nous observons une tendance à la baisse prédominante de nos émissions totales, avec déjà une réduction de 30 % en 2024 par rapport à l'année de référence 2020. La principale raison réside dans la diminution du volume de production par rapport à 2023, mais aussi dans la baisse de la consommation de combustibles fossiles, à la fois sur le site et dans les transports. Enfin, nous constatons également une évolution vers l'achat de matières premières ayant un facteur d'émission plus faible sur certains sites.

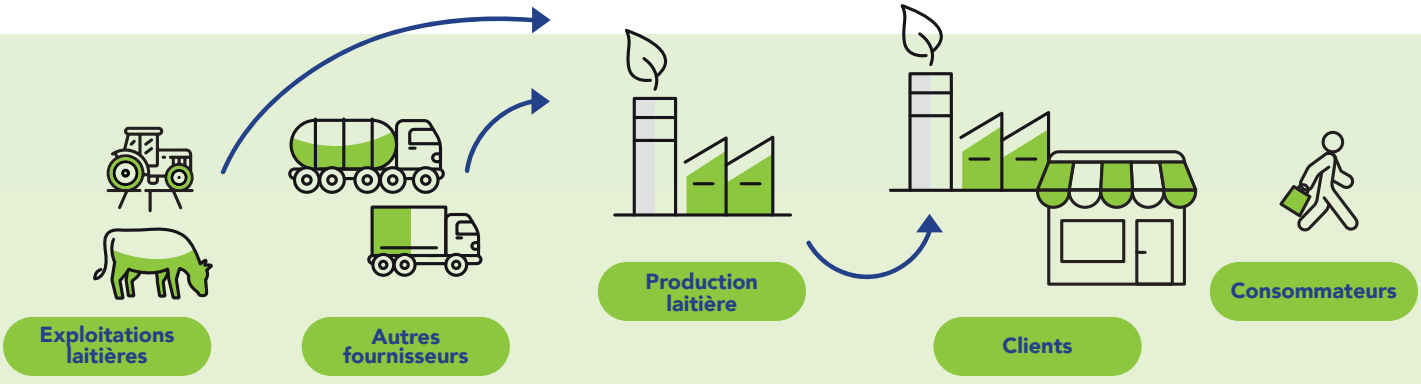


Dans le cadre du champ d'application (scope) 3, l'impact climatique le plus important se situe en amont de notre chaîne de valeur. Le lait acheté représente ainsi près de 70 % de notre empreinte carbone totale. Les résultats de notre analyse du champ d'application 3 ont été utilisés pour affiner notre méthode de calcul, mener des recherches plus approfondies sur l'impact environnemental de nos principales matières premières et analyser les possibilités de réduction de cet impact. Nous étudions également la manière dont nous pouvons entamer un dialogue avec nos fournisseurs et nos clients à cette fin.

Pour les champs d'application 1 et 2, Milcobel vise une réduction de CO_2e de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2020. En 2024, Milcobel a déjà atteint une réduction de 36 %, ce qui nous place en bonne voie pour atteindre notre objectif de réduction pour 2030. En 2025, nous élaborerons un plan d'action climatique complet. Grâce aux actions suivantes, Milcobel prévoit de réduire son impact sur le climat :

- Calcul annuel de l'empreinte carbone pour les champs d'application 1 et 2
- Élaboration d'un plan d'action climatique pluriannuel
- Mise en place d'une trajectoire vers l'initiative « Science Based targets » (objectifs scientifiques)
- Utilisation responsable des matières premières
- Exploitation maximale des opportunités en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables
- Valorisation des flux de sous-produits et de résidus
- Emballages intelligents pour la réduction, le recyclage et la réutilisation
- Mise à disposition pour nos producteurs laitiers membres d'une analyse climatique afin qu'ils puissent calculer leur propre empreinte et identifier les possibilités de réduction
- Sensibilisation active de nos membres aux impacts, risques et opportunités possibles ; encouragement à prendre des mesures extra-légales par le biais d'une prime

Nombre d'accidents



Scope 3 :	93,899%
- Lait	69,339%
- Biens et services achetés, y compris les fromages et ingrédients achetés	19,9%
- Emballages	2,51%
- Transport entrant et sortant (interne)	2,18%

Scope 1 et 2 :	4,14%
Scope 3 : (voyages d'affaires, déplacements domicile-travail, déchets, biens d'équipement, etc.)	1,01%

Scope 3:	1,76%

L'analyse climatique propose aux producteurs laitiers membres des outils pour une mise en œuvre efficace des mesures climatiques sur leur exploitation

Les producteurs laitiers sont également de plus en plus conscients que le changement climatique constitue un défi qu'ils veulent relever. C'est ce qui ressort de l'enquête de profilage menée à l'automne 2024. Ce profilage est un questionnaire complet préparé tous les deux ans et destiné aux producteurs laitiers membres afin d'évaluer leurs priorités pour l'année à venir. Outre les activités de l'entreprise et la main-d'œuvre, l'enquête porte également sur l'application de mesures de réduction des émissions de CO2et sur la gestion de l'énergie.

Bien que les émissions par litre de lait en Flandre soient parmi les plus faibles d'Europe et même du monde, la majeure partie des émissions reste liée aux activités des exploitations laitières. Comment le producteur laitier peut-il prendre des mesures pratiques pour réduire son impact sur le climat ? C'est à cette question que répond l'analyse climatique, développée pour les exploitations laitières flamandes en collaboration avec ILVO, Boerenbond, Vito et de nombreux autres partenaires. Cette analyse, réalisée par un consultant agréé, cartographie de manière exhaustive les activités susceptibles d'avoir un impact sur le climat (telles que l'alimentation, la consommation d'énergie, la fertilisation, la consommation d'eau, etc.) et calcule l'empreinte carbone de l'exploitation et de l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. Sur la base de cette analyse, un plan de durabilité personnalisé axé sur le climat est ensuite élaboré avec le consultant, en tenant compte de la faisabilité des mesures pour l'agriculteur concerné ainsi que de l'impact de ces mesures sur le plan écologique et économique.

En 2024, 121 analyses climatiques ont été effectuées pour Milcobel, soit environ 100 de plus qu'en 2023. Cette tendance à la hausse promet de se poursuivre en 2025. Depuis 2024, nous encourageons les producteurs laitiers à participer en incluant l'analyse énergétique dans le moniteur de durabilité et la prime de durabilité qui l'accompagne. En effet, en 2024, le moniteur de durabilité a été réformé pour mettre davantage l'accent sur le climat et sur l'énergie verte. Une prime de durabilité sera liée au score obtenu, actuellement encore basé sur des indicateurs d'effort. Milcobel prévoit de réformer davantage le moniteur de durabilité afin d'évoluer vers une approche basée sur les données, où la prime est liée aux résultats obtenus plutôt qu'aux efforts.

L'analyse climatique en pratique

Les producteurs laitiers cherchent des moyens de rendre la production laitière encore plus respectueuse du climat et de proposer des produits laitiers plus durables dans les rayons des magasins. Les développements technologiques jouent un rôle crucial dans la durabilisation des exploitations laitières. Stijn Vandelanotte, producteur laitier à Merkem (Houthulst), a investi dans des panneaux solaires sur les toits des étables et dans une batterie, ce qui le rend autosuffisant à 70 % pour sa consommation d'énergie. Étant donné que, dans une exploitation laitière, la majeure partie de l'électricité est consommée tôt le matin et tard le soir, la batterie et les applications logicielles permettent de détecter les déséquilibres. Il a également déposé une demande de permis pour installer un digesteur de petite taille afin de convertir le fumier en énergie. Les efforts de Stijn ont abouti à un bon résultat lors de l'analyse climatique.

La durabilité est aujourd'hui au cœur des discussions entre collègues.

Stijn Vandelanotte - *producteur laitier à Merkem (Houthulst)*



Geert Vandenbussche, producteur laitier à Watou (Poperinge), dirige avec sa femme Sofie une ferme de 75 vaches. Très attachée à la nature, la ferme tente de trouver un équilibre entre l'économie, le bien-être des animaux et la durabilité. Les résultats de l'analyse climatique ont permis à l'exploitation de mieux cibler ses efforts et de faire de meilleurs choix.

« Depuis 2 ans, nous avons pu optimiser la digestion de nos ruminants grâce à des additifs alimentaires, ce qui nous a permis d'atteindre une réduction impressionnante de 18 % des émissions de gaz méthane. La succession au sein de notre exploitation approche et cela continue de nous pousser à investir davantage dans l'agriculture circulaire. Pour réduire davantage les émissions d'azote, nous sommes la première exploitation laitière belge à investir dans la Lely Sphere, un système d'étable circulaire qui sépare le fumier solide et l'urine, convertissant ainsi les émissions d'azote en engrais de valeur. »



Stijn Vandelanotte



Geert Vandenbussche et Sofie

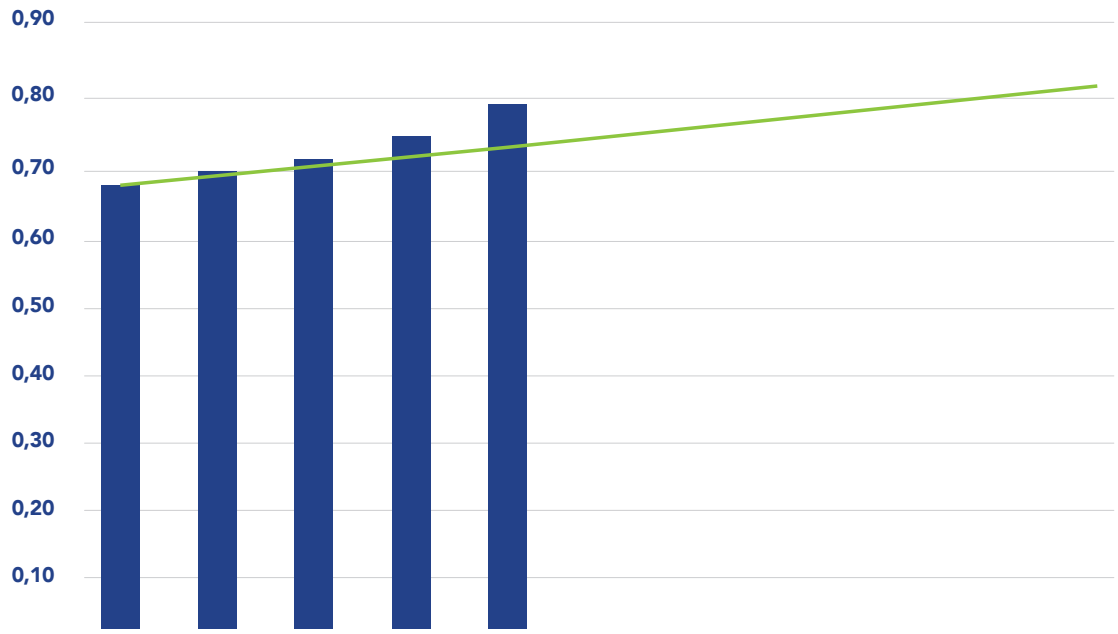


Énergie

Dans les champs d'application 1 et 2 de notre empreinte carbone, les activités liées à l'énergie représentent la plus grande part. L'exploitation des possibilités d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable sur nos sites est donc un enjeu essentiel de l'analyse DMA. Les processus de chauffage et de refroidissement au sein de notre production sont les principaux consommateurs.

En 2024, Milcobel s'est fixé pour objectif d'augmenter de 20 % l'efficacité énergétique d'ici 2030 par rapport à 2020 (cf. graphique), ce qui signifie une augmentation de 0,68 à 0,82 tonne de produits par MWh. En 2024, Milcobel a enregistré le résultat intermédiaire souhaité de 0,79 tonne/MWh, ce qui est principalement dû à une orientation vers des groupes de produits plus économes en énergie et à une diminution de la production (de poudre) à Kallo.

Efficacité énergétique (tonne/MWH)



L'énergie en chiffres

Par rapport à 2020, Milcobel a réduit sa consommation de gaz de 16,5 %. Cette diminution est principalement due à la fermeture d'une des deux centrales de cogénération à Kallo et à un contrôle plus efficace de l'unité de cogénération à Langemark. Par conséquent, moins d'électricité supplémentaire est également produite et vendue.

En raison de la baisse de la production d'électricité par les centrales de cogénération, Milcobel a dû acheter davantage d'électricité sur le réseau en 2024. Bonne nouvelle : 34 % de l'électricité achetée provenait de sources renouvelables. Les années précédentes, toute l'électricité achetée était considérée comme « grise », faute de données détaillées.

Consommation totale d'énergie provenant de sources non renouvelables	Unité	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024 vs. 2020
Électricité grise achetée	MWh	80.116	75.032	72.269	72.032	52.970	-34%
Achat d'électricité verte						27.502	
Gaz	MWh	507.357	432.574	411.211	415.396	346.720	16,5%
Fioul	1.000l	162	159	132	130	182	+
Électricité vendue	MWh	6.505	6.736	4.345	4.703	932	86%



Milcobel, acteur de la transition énergétique

En 2024, Milcobel a réaffirmé son engagement dans le cadre de l'accord flamand sur la politique énergétique (EBO) pour les sites de Kallo, Langemark et Moorslede. Les sites plus petits ne sont pas concernés par cet accord, mais chacun d'entre eux travaille sur son propre plan énergétique.

Le site de Halen est déjà équipé de panneaux solaires et, d'ici-là mi-2025, tous les sites flamands de Milcobel en seront dotés. À cette fin, le groupe collabore avec les coopératives citoyennes Ecopower et Beauvent. Ces coopératives permettent aux citoyens de co-investir par le biais d'actions, contribuant ainsi à cette initiative durable tout en bénéficiant d'un retour sur investissement.

Sur les toits de quatre sites - Bruges, Langemark, Moorslede et Kallo - 11 000 panneaux solaires sont en cours d'installation, avec une capacité totale de 7,2 MWp et une production annuelle de 6 GWhs. Toute l'énergie solaire produite sera utilisée directement dans les processus de production de Milcobel, réduisant ainsi considérablement son empreinte écologique. Sur les 25 ans de durée de vie de l'installation, ce projet permettra d'économiser quelque 35 000 tonnes de CO_2e.



En outre, Milcobel a fortement investi ces dernières années dans l'électrification et dans la durabilité de la flotte de véhicules. Chaque véhicule en fin de leasing est remplacé par un véhicule électrique, ce qui a permis d'atteindre en 2024 une électrification de 90 % de la flotte.

Au cours de l'année 2024, une série d'initiatives ont été mises en œuvre pour optimiser les itinéraires de transport, ce qui a permis de réduire la consommation de carburant de 16 %. Des routes ferry et ferroviaires plus efficaces ont été utilisées pour charger plus de poids par cargaison. En outre les transporteurs externes ont bénéficié d'un soutien financier pour investir dans des équipements de transport plus légers, ce qui a permis de transporter plus de volume par trajet. Enfin, les sous-traitants utilisent de plus en plus de biodiesel et des études sont également en cours pour augmenter la part de biodiesel dans leurs propres transports.



Engagement en faveur de l'efficacité énergétique

Milcobel continue à travailler sur la valorisation des flux résiduels d'énergie. Sur le site de production de Langemark, un système de cogénération est utilisé pour convertir efficacement l'énergie primaire (gaz naturel) en électricité et en chaleur. La chaleur résiduelle est utilisée via un réseau de chaleur pour chauffer l'eau de traitement. Milcobel a également planifié des études visant à étendre ce réseau de chaleur et à réduire davantage la demande de vapeur, qui est en baisse, grâce à ce réseau.

L'entreprise continue également d'investir dans des technologies à haut rendement énergétique. Pour le traitement des flux de lactosérum provenant de la production de mozzarella à Langemark, un investissement a été réalisé dans une nouvelle usine de production de lactosérum. Il s'agit d'une installation d'ultrafiltration et d'osmose inverse. Cette installation permet d'épaissir le lactosérum par filtration en consommant de l'électricité au lieu de l'évaporer à l'aide de la chaleur. Cet investissement permet d'économiser environ 40 000 MWh de consommation de gaz grâce à 3 000 MWh de consommation d'électricité.

Des investissements plus modestes ont également été réalisés pour promouvoir l'efficacité énergétique, comme une nouvelle commande pour l'installation sous vide à Bruges, l'amélioration de l'aération de l'installation de traitement des eaux à Kallo ou les projets de relighting où tout l'éclairage est remplacé par des LED. Enfin, les paramètres de production tels que la pression, la température et la teneur en matière sèche sont également contrôlés en permanence afin de produire de manière aussi efficace que possible sur le plan énergétique.

Eau



Gestion durable de l'eau dans une région où l'eau est rare

La Flandre, où se situe une grande partie de notre impact sur l'eau, est une région pauvre en eau malgré des précipitations suffisantes. Cela est dû à l'écoulement rapide des eaux de pluie et à la forte densité de population combinée à une activité industrielle intense. L'utilisation efficace des ressources en eau est donc un enjeu majeur, mais aussi une opportunité pour les mesures d'économie, à la fois dans notre chaîne d'approvisionnement et dans nos installations de production.

Utilisation rationnelle de l'eau sur nos sites

L'utilisation responsable de l'eau sur les sites de Milcobel est l'un des cinq points centraux du plan d'action actuel en matière de durabilité. Les 5 sites en Flandre sont situés dans des zones où l'eau est rare selon l'Atlas des risques liés à l'eau de l'Institut des ressources mondiales (WRI) et, ensemble, consomment environ 1,5 million de litres d'eau. Milcobel ne puisse pas dans les nappes phréatiques, mais a un grand besoin d'eau de distribution pour ses processus de production. Nos besoins en eau sont principalement liés aux activités de nettoyage des camions-citernes de collecte, des citernes, des tuyaux et des usines de transformation.

Nous visons à générer 75 % de notre consommation d'eau utilisée sur les sites à partir de la récupération (du lait) et de la réutilisation d'ici 2030. En outre, Milcobel vise à améliorer de 21 % l'efficacité de l'utilisation de l'eau en 5 ans (2025-2030).

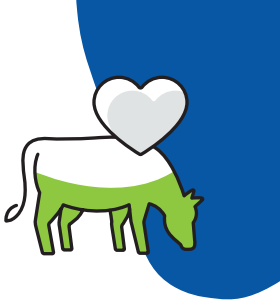
Milcobel récupère jusqu'à 40 % de l'eau de traitement du lait, en particulier pendant le processus de séchage lors de la fabrication du lait en poudre et pendant la fabrication du fromage. Tous nos grands sites de production disposent de leur propre station d'épuration des eaux et les sites plus petits rejettent des quantités limitées dans le réseau d'égouts public relié à un système d'épuration des eaux. Lors processus de nettoyage, « Cleaning in Place » (CIP), l'eau du dernier rinçage est conservée pour le premier rinçage du nettoyage suivant. L'acide nitrique et l'hydroxyde de sodium, principalement utilisés comme agents de nettoyage, ne laissent aucun résidu nocif dans le processus d'épuration de l'eau.

Utilisation circulaire de l'eau via le Blue Deal

Depuis novembre 2024, nous avons également franchi une étape importante vers la réutilisation circulaire de l'eau, grâce à une collaboration avec le purificateur d'eau Aquafin et Pantarein Water dans le cadre du Blue Deal flamand contre la pénurie d'eau. La nouvelle station d'épuration de Milcobel purifie davantage les effluents d'Aquafin pour en faire de l'eau de traitement par le biais d'un processus de filtration approfondi. Milcobel est ainsi moins dépendante de l'eau de distribution et renforce sa résilience en période de sécheresse.

Pour maximiser la réutilisation de l'eau et assurer un rejet sûr des eaux usées, Milcobel dispose de quatre stations d'épuration, dont deux sont équipées d'un système d'osmose inverse (RO) afin de récupérer encore plus d'eau et de réduire ainsi la consommation d'eau potable. Les stations sont étroitement suivies chaque jour par des mesures en temps réel et par un échantillonnage automatique de l'influent et de l'effluent. Milcobel dispose des autorisations nécessaires pour analyser ces échantillons dans ses propres laboratoires. Si nécessaire, les paramètres du processus sont ajustés. Un plan de gestion des incidents est en place, afin de pouvoir réagir rapidement à d'éventuels déversements.





Nous dialoguons de manière transparente et proactive avec les autorités compétentes en cas de problème. Des investissements réguliers sont réalisés dans les stations afin de maintenir des performances optimales. En 2024, par exemple, la station d'épuration de Kallo a été équipée d'un tout nouveau système d'aération et de commande. À l'avenir, nous voulons devenir encore moins dépendants de l'eau de distribution en purifiant davantage nos eaux usées. Cela nous permettra ainsi de réduire notre consommation et nos rejets d'eau.

Suivi et ajustement

La consommation d'eau et les volumes de rejets sont étroitement surveillés. En 2024, la consommation d'eau de distribution (eau potable) a augmenté, principalement en raison des nouveaux processus de production sur le site de Langemark, qui ont nécessité un nettoyage supplémentaire. La part d'eau réutilisée et des sources d'eau alternatives (comme l'eau provenant du lait) a également diminué, notamment du fait d'un volume de production plus faible de lait en poudre - un processus qui récupère normalement beaucoup d'eau du lait.

Pour anticiper cette situation, un groupe de travail sur l'eau a été mis en place fin 2024, afin de développer des actions ciblées pour réduire la consommation d'eau potable et augmenter à nouveau la réutilisation.

		Unité	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution par rapport à 2020
Apport et consommation d'eau	Eau potable	m³	1.623.044	1.564.556	1.647.260	1.543.337		+8%
	Eau recyclée et réutilisée	m³	1.526.021	1.299.575	1.209.831	1.178.427		-25%
	Utilisation de l'eau de pluie	m³	872	798	0	0	0	0
	Eaux de surface	m³			0	0	0	0
	Eaux souterraines	m³			0	0	0	0
	Consommation totale d'eau	m³	3.149.937	2.864.929	2.857.091	2.721.764		-8%
	Eaux usées après traitement (rejetées dans les eaux de surface)	m³	2.628.402	2.314.593	2.214.774	2.286.697	2.529.421	-4%
Rejet d'eau	Décharge	m³	56.019	132.032	144.673	154.640	8.049	-86%
	Eaux usées dans les égouts	m³	2.684.421	2.446.625	2.359.447	2.441.337	2.537.470	- 5%
Part des sources d'eau alternatives	% de sources d'eau alternatives (lait)	%	48%	45%	42%	43%	39%	-11%

Efficacité hydrique dans les exploitations laitières

Une exploitation laitière consomme beaucoup d'eau. Environ 75 % de la consommation d'eau est destinée à l'abreuvement des vaches, tandis que 20 % sont nécessaires au nettoyage des citernes de refroidissement et des installations de traite. Sans oublier éventuellement la consommation d'eau pour les cultures destinées à l'autosuffisance en fourrages, entre autres. L'eau est une ressource précieuse, tant sur le plan économique qu'environnemental. L'agriculteur et l'environnement ont donc tout à gagner d'une réduction de l'empreinte hydrique du lait.

En 2024, le moniteur de durabilité pour nos membres a été révisé en profondeur, avec un accent supplémentaire sur la gestion durable de l'eau et du sol. À titre d'exemple, nous interrogeons désormais sur l'utilisation de sources d'eau alternatives, le niveau de réutilisation de l'eau (comme l'eau de rinçage des installations de traite), la présence d'un traitement de l'eau et la fertilisation raisonnée.

Les membres sont encouragés à améliorer leur gestion de l'eau, grâce à une prime de durabilité liée à leur score global dans ce domaine. Les efforts déployés portent clairement leurs fruits :

- 48 % des agriculteurs ont pris des mesures en 2024 pour améliorer la qualité des sols et de l'eau
- 87 % ont utilisé des sources d'eau alternatives

Martijn Kesters, où la force de la jeunesse, croit en l'innovation

« Nous devons sensibiliser les consommateurs à la durabilité et les rendre plus fiers de nos produits belges. »

Martijn Kerstens et ses parents ont accueilli une délégation de la MilkBE, le ministre Jo Brouns ainsi que plusieurs journalistes dans leur ferme laitière het Schassenhof à Bree le 5 mars 2024. L'exploitation combine l'élevage de vaches laitières et les cultures arables, avec 150 vaches laitières et du jeune bétail, et vise une production plus élevée grâce à la technologie et à l'innovation. Ils ont délibérément choisi de ne pas augmenter le nombre d'animaux, mais de miser sur l'efficacité via des technologies comme les robots de traite.



La durabilité est un élément clé. Des efforts environnementaux sont déployés, tels que la fertilisation selon le PAS (approche pragmatique de l'azote), l'utilisation de technologies de protection des cultures de précision, l'autosuffisance dans la production de fourrage et l'installation de panneaux solaires. En ce qui concerne la gestion durable de l'eau, l'exploitation Schassenhof utilise la récupération de l'eau, une irrigation efficace, le contrôle de la qualité de l'eau et une installation d'osmose inverse pour l'épuration. L'entreprise collabore avec l'ILVO et l'Université de Wageningen pour effectuer des mesures de l'azote et déterminer efficacement la quantité d'émissions provenant de l'étable, en mesurant leur impact sur la pollution des cours d'eau environnants. L'entreprise reste engagée en faveur de la durabilité et de l'innovation, malgré les nombreux défis auxquels est confronté le secteur de l'élevage laitier.



Impact positif sur la biodiversité dans les exploitations laitières etpromotion d'une gestion active de la nature et du paysage



Notre monde naturel est constitué d'une grande biodiversité. Il comprend toutes sortes de plantes, d'animaux et de micro-organismes. Toutes ces espèces interagissent dans un écosystème et créent ainsi un équilibre dans la nature. Milcobel estime qu'il est important de contribuer à la protection de la biodiversité. Par le biais d'une politique pragmatique, nous encourageons nos membres- et nos fournisseurs à accorder plus d'attention à la biodiversité et à la santé des sols.

En concertation avec nos producteurs de lait membres

L'enquête sur la durabilité destinée à nos producteurs laitiers membres comprend plusieurs questions sur la biodiversité. En prenant les mesures suivantes, un producteur laitier peut contribuer à la conservation et à la restauration de la biodiversité :

- **Attirer l'attention sur la biodiversité.** Les producteurs laitiers peuvent conclure des accords de gestion sans obligation pour :
  - la gestion des oiseaux des champs ou des prairies ;
  - la préservation des races locales ;
  - la gestion des bords de parcelles ;
  - la gestion de petits éléments paysagers.

Les membres qui mettent en œuvre l'une de ces mesures reçoivent une prime de durabilité supplémentaire.

- **Promouvoir l'entretien des sols et l'agriculture du carbone.** Le sol est important pour la production de fourrages. Une gestion efficace et innovante des sols permet de les rendre plus résistants aux extrêmes climatiques, ce qui est nécessaire pour garantir une production durable. Grâce à l'accumulation de carbone dans le sol, nous pouvons également capturer le CO2. Par conséquent, les cultures et les travaux du sol traditionnels peuvent être complétés par des méthodes plus durables telles que la culture de légumineuses, le travail du sol sans inversion et d'autres techniques.
- **Utiliser de manière raisonnée les produits chimiques et les engrais.** L'élevage fait partie d'un cycle naturel de nutriments. Il est donc important de réduire l'utilisation de produits chimiques et d'engrais. Nos producteurs laitiers sont généralement titulaires d'une licence phytosanitaire, ce qui signifie qu'ils sont formés à l'utilisation judicieuse et sûre des pesticides.
- Nos producteurs laitiers n'utilisent pas d'antibiotiques à titre préventif et reçoivent une prime pour la préparation d'un plan d'action en vue d'une utilisation responsable des antibiotiques. La majorité de nos membres privilégient la lutte sélective ou écologique contre les insectes, acariens et nuisibles, par exemple à l'aide de pièges à mouches, de plaques collantes et lampes à mouches.

Ces principes sont également inclus dans notre moniteur de durabilité. En 2024, 58% de nos membres ont pris des mesures en faveur de la biodiversité en concluant des accords de gestion, soit 5 % de plus qu'en 2023.



Les fournisseurs d'autres matières premières sont également inclus dans notre approche de la biodiversité

En utilisant des ingrédients tels que l'huile de palme ou le cacao pour nos produits laitiers ou le papier pour nos emballages, nous sommes, en tant que secteur, indirectement exposés aux risques de déforestation et à la perte de biodiversité qui en découle. Milcobel s'engage à veiller à ce que ses activités n'encouragent pas la déforestation ou la perte de biodiversité.

Ces risques sont donc intégrés dans notre politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et font partie de notre évaluation des risques et des fournisseurs. Nous encourageons nos fournisseurs à éviter cet impact indirect et à démontrer leurs efforts au moyen de certifications. Milcobel suit également de près les réglementations dans ce domaine, telles que le règlement européen sur la déforestation (EUDR) et la directive sur le devoir de diligence de l'UE (EUDDD), et s'y prépare avec les équipes concernées en mettant en œuvre en interne les processus nécessaires et en examinant et préparant les exigences en matière de reporting.

Les certifications comme outil dans le processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs

Dans le cadre de notre politique d'approvisionnement durable, nous demandons à nos fournisseurs de signer notre Code de conduite fournisseur ou de nous indiquer s'ils ont leur propre code. Nous leur demandons également s'ils peuvent justifier leurs performances en matière de durabilité par des certifications ou des évaluations reconnues. En plus de demander ces certifications, nous vérifions également si les fournisseurs eux-mêmes sont membres de Sedex ou ont obtenu une notation Ecovadis.

Pour les matières premières à haut risque, nous utilisons des certifications spécifiques, choisies en concertation avec nos clients. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des certificats appliqués en totalité ou en partie aux produits achetés.

Nos propres sites de production ne sont pas situés dans des zones sensibles en matière de biodiversité, mais parfois à proximité

Sur nos propres sites de production, le plus grand risque pour la biodiversité réside dans les effets des dépassements de normes dans nos eaux de rejet après traitement. Nous surveillons donc en permanence nos usines, afin de détecter les risques potentiels et de prendre des mesures préventives.

En outre, dans le cadre de la restauration de la biodiversité, nous visons à éviter l'utilisation de pesticides sur les sites de production d'ici 2025, sauf dans le cadre de la lutte sélective contre les nuisibles. D'ici fin 2026, nous établirons un plan de gestion des sites visant à favoriser le développement de la biodiversité sur nos sites industriels.



Matériaux et déchets

Les matières premières et les ressources sont précieuses et nous les utilisons donc le plus efficacement possible. En minimisant les pertes alimentaires, en maximisant la valorisation des flux résiduels et en innovant dans l'emballage des produits, nous nous efforçons d'assurer la circularité des matières premières et des matériaux.

Utilisation responsable des matières premières

Pour transformer le flux de lait que nous transformons en produits de qualité, nous devons acheter et transformer un grand nombre de matières premières supplémentaires. Cela nécessite des achats et une gestion des stocks responsables. Le principe de l'achat durable est donc intégré dans notre politique d'approvisionnement. Nous examinons les possibilités d'utiliser moins de matériaux et d'acheter des emballages de produits contenant davantage de matériaux recyclés lorsque cela est possible. Pour les produits alimentaires, notre ambition est de poursuivre la recherche de matières premières alternatives qui contribuent à réduire les émissions de CO_2e.

Sur nos propres sites, nous nous concentrons sur une gestion efficace et responsable des stocks, ce qui nécessite une coopération étroite entre les différents services tels que les achats, la logistique et les opérations d'entreposage, les finances et les technologies de l'information et de la communication. Grâce aux processus « kaizen » qu'elle met en place, notre équipe transversale « Operational Experience » parvient à mettre en œuvre de manière itérative de nouvelles améliorations telles qu'une meilleure gestion des stocks.

La mise en œuvre de SAP en tant que système ERP à Milcobel Consumer Products optimisera également le suivi de la gestion des stocks dans cette business unit afin d'éviter au maximum les pertes de produits. (Au sein de Milcobel Premium Ingredients, ce système a déjà été mis en œuvre il y a plusieurs années).

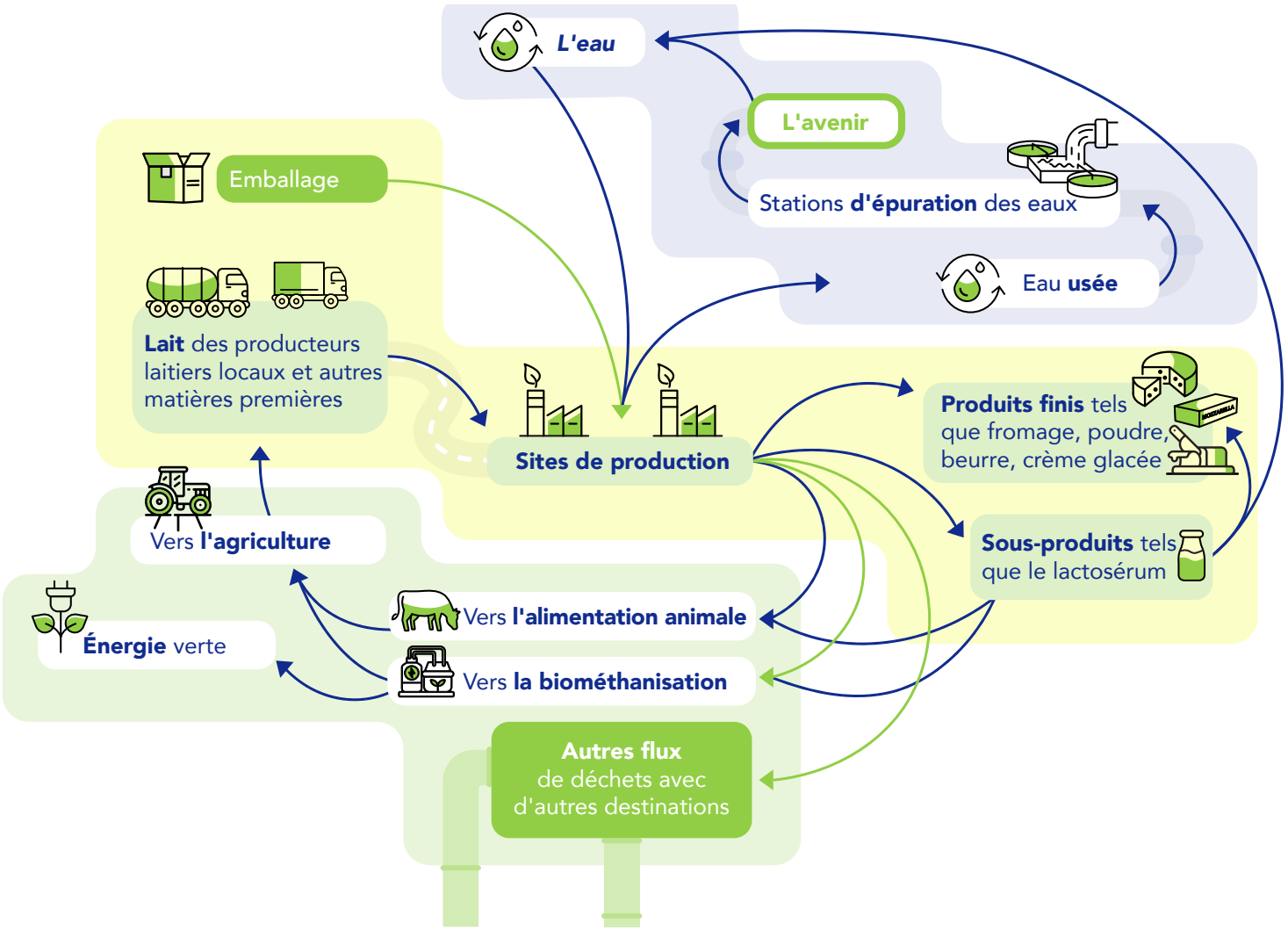
Valorisation des flux de sous-produits et de résidus

Milcobel accorde une priorité à l'identification, au suivi et à l'amélioration des flux résiduels et non alimentaires.

Pour les résidus alimentaires, nous adoptons une stratégie de réduction des pertes alimentaires. En 2024, Milcobel a lancé un tableau de bord de suivi dans lequel les pertes alimentaires enregistrées sont identifiées et suivies sur une base mensuelle. De cette manière, les processus de production peuvent être ajustés pour minimiser ces pertes. Dans un esprit d'échange de connaissances, Milcobel collabore également avec la fédération sectorielle CBL dans le cadre d'un projet Flanders Circular sur les pertes alimentaires dans le secteur laitier.

Pour les flux de déchets non alimentaires, nous adoptons le principe d'évitement (ou de réduction), de tri, de recyclage et, en toute dernière option, d'incinération. Notre plus grand flux de déchets non alimentaires est constitué par les boues issues de nos systèmes de traitement de l'eau. Les déchets résiduels du site d'Argentan, en France, sont aujourd'hui mis en décharge en raison du manque de capacité d'incinération dans cette région. Ils ne représentent qu'une part très limitée du flux total de déchets.

Notre objectif est de réduire de moitié les pertes alimentaires d'ici 2030 par rapport à 2020, et de maximiser la valorisation des sous-produits de tous les sites. Cela passe par la réduction supplémentaire des produits non conformes, la réduction supplémentaire des déchets, la réduction des pertes de matière (« scrap ») et la poursuite de la recherche de nouvelles possibilités de valorisation innovantes. Par exemple, les chutes de fromage sont râpées ou transformées en fromage fondu. Comme les consommateurs d'aujourd'hui sont de plus en plus créatifs avec le fromage, nous les incitons également à utiliser les restes de fromage dans la cuisine.



En décembre 2022, Milcobel a conclu un partenariat avec la société laitière danoise Arla Foods Ingredients pour traiter les flux de lactosérum provenant de la production de mozzarella à Langemark. Pour ce faire, le groupe a investi dans une nouvelle usine de production de lactosérum en 2023, ce qui a également entraîné d'autres optimisations au sein de l'usine.

En janvier 2024, les premières expéditions de WPC80 sont parties pour Arla Foods Ingredients. WPC80 est l'acronyme de Whey Protein Concentrate 80, où le 80 fait référence au pourcentage de protéines sur extrait sec. Outre le WPC80, il existe un sous-produit, le « WPE » (perméat de lactosérum), que nous commercialisons également. Le perméat de lactosérum trouve ses applications à la fois dans l'alimentation animale et dans l'alimentation humaine.





Emballages intelligents

L'emballage joue un rôle crucial. Il garantit la qualité des produits ainsi que la sécurité alimentaire et réduit les pertes alimentaires tout au long de notre chaîne de valeur. Toutefois, il représente également une part non négligeable de notre empreinte carbone (2,5 %). Les consommateurs attachent également une importance croissante à la durabilité de l'emballage des produits. Tant dans notre chaîne d'approvisionnement que dans nos produits finis, les différents matériaux d'emballage influencent nos émissions de carbone. Le dialogue, les choix réfléchis et l'innovation sont les clés qui nous permettront d'apporter des améliorations dans ce domaine.

Le lait est collecté auprès des exploitations laitières dans des camions-citernes (RMO) sans aucun emballage. Pour les autres flux de produits entrants, nous réduisons également les emballages ou nous demandons à nos fournisseurs d'utiliser des matériaux d'emballage plus durables, réutilisables si possible. Nous veillons également à ce que les matériaux d'emballage soient bien triés, afin d'être réutilisés ou recyclés de manière optimale.

Pour nos fromages destinés aux consommateurs, nous essayons d'éviter ou de réduire les emballages autant que possible. Pour ce faire, nous utilisons des chariots et des caisses dans un système de pool. Les produits tels que le lait en poudre peuvent également être livrés en vrac aux clients. En outre, nous visons à ce que les emballages des produits de consommation soient uniquement recyclables et à ce que leur conception soit optimale pour favoriser le recyclage d'ici à la fin de l'année 2025.

Par exemple, nous sommes engagés dans l'innovation durable des matériaux de film en réduisant progressivement l'épaisseur et en travaillant autant que possible avec des matériaux prêts à être recyclés. Milcobel respecte l'obligation de reprise et contribue financièrement à des systèmes tels que Fostplus et Valipac qui favorisent le tri et le recyclage des déchets.

Dans le cadre de notre politique d'emballage, nous nous concentrons sur quatre domaines que nous adaptons aux unités commerciales spécifiques de Milcobel, afin de générer un impact positif.

Réduire
Moins ou aucune emballage

Réutiliser
Où c'est possible

Recycler
Boucler la bouche

+ Ressources
Matières premières respectueuses de l'environnement

Nous visons à réduire davantage les emballages dans la mesure du possible. Pour nos fromages destinés à la consommation, nous voulons passer à court terme à des emballages maximalement recyclables. Pour nos ingrédients, nous visons des emballages maximalement recyclables d'ici 2027 pour le marché européen interentreprises, et au niveau mondial d'ici 2030.

Nous augmenterons la part de produits recyclés lorsque cela sera économiquement faisable, en tenant compte de la sécurité alimentaire et de la conservabilité. Cependant, nous sommes confrontés à une disponibilité limitée de matériaux appropriés pour certaines applications. Nous constatons aujourd'hui une évolution positive vers des monomatériaux qui conservent les propriétés barrières nécessaires contre l'oxygène et l'humidité, tout en pouvant être réutilisés comme matières premières par la suite.

Le maintien des propriétés adéquates des emballages permet de maximiser la durée de conservation de nos produits, car éviter le gaspillage alimentaire reste une priorité absolue. En outre, l'impression joue également un rôle important : par exemple, le film imprimé pollue le flux de recyclage du PET, de sorte que nous privilégions d'autres matériaux pour l'impression, afin de purifier le flux de déchets PET.





Description	Unité	2020	2023	2024
Total des déchets produits	**tonne**	**66501,61**	**67018,76**	**53701,35**
Séparation des déchets dangereux en vue de leur élimination	tonne	239,18	82,61	81,19
Tri et préparation des déchets dangereux pour le recyclage	tonne	23,28	59,49	42,16
Déchets dangereux triés et recyclés	tonne	214,90	20,99	27,97
Déchets dangereux séparés et destinés à d'autres applications de traitement	tonne	1,00	2,13	11,07
Séparation des déchets non dangereux en vue de leur élimination	tonne	64467,86	65191,26	53620,16
Tri et préparation des déchets non dangereux pour leur réutilisation	tonne	15,60	16,00	3,50
Déchets non dangereux triés et recyclés	tonne	2246,36	2604,49	1485,72
Déchets non dangereux triés et destinés à d'autres utilisations bénéfiques	tonne	62205,91	62570,77	51386,33
Alimentation	tonne	14102,08	12797,25	5902,07
Fermentation	tonne	47423,67	46709,58	45484,26
Compostage	tonne	509,15	2998,00	0,00
Autres	tonne	171,01	65,95	0,00
Envoi de déchets dangereux en vue de leur élimination	tonne	1,74	13,34	0,00
Déchets dangereux séparés pour l'incinération	tonne	1,74	13,34	0,00
Séparation des déchets dangereux en vue de leur mise en décharge	tonne	0,00	0,00	0,00
Déchets dangereux séparés et destinés à d'autres formes d'élimination des déchets	tonne	0,00	0,00	0,00
Déchets non dangereux envoyés à l'élimination	tonne	1792,82	1731,55	0,00
Déchets non dangereux séparés pour l'incinération	tonne	1047,08	1031,70	0,00
Déchets non dangereux triés pour leur mise endécharge	tonne	745,74	699,85	0,00
Déchets non dangereux séparés et destinés à d'autres formes d'élimination des déchets	tonne	0,00	0,00	0,00
Quantité totale de déchets non recyclés	tonne	1794,56	1744,89	0,00
% de déchets non recyclés	tonne	0,00	0,00	0,00
Quantité totale de déchets dangereux	tonne	240,92	95,95	81,19

Présentation des flux de déchets en 2020, 2023 et 2024 pour tous les sites de Milcobel ajustés selon la définition des flux CSRD.

Social

Pour que nos produits de qualité soient acheminés de la ferme à l'assiette, de nombreuses personnes interviennent tout au long de la chaîne de valeur. En tant que coopérative, nous attachons la plus grande importance à ces personnes. Nous identifions les risques pour notre chaîne d'approvisionnement et nous mettons l'accent sur le dialogue et sur la coopération avec nos producteurs laitiers - les coopérateurs.

En tant que grande entreprise dont l'activité principale se situe en Belgique, il va sans dire que le rôle de nos collaborateurs sur les sites est également crucial. Avec 1869 employés, Milcobel forme une équipe diversifiée, riche en talents, en cultures et en expertises et expériences diverses. Nous en sommes fiers.

Nos produits savoureux sont proposés à un grand nombre de consommateurs dans le monde entier. C'est pourquoi nous nous efforçons de fournir un produit d'une qualité exceptionnelle qui réponde aux attentes de nos clients et de nos consommateurs. Pour renforcer la relation avec nos clients et les consommateurs finaux, nous nous engageons à établir un dialogue et une communication solides et accessibles avec nos clients, afin d'identifier les besoins qui peuvent également conduire à l'innovation.





Pacte mondial des Nations unies

Depuis 2008, Milcobel soutient activement le Pacte mondial des Nations unies et souscrit aux dix principes du Pacte relatifs aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ainsi qu'au code de base de l'ETI. Cela démontre ainsi son engagement à appliquer les principes et à les intégrer davantage tout au long de la chaîne de valeur.

Milcobel s'engage à travailler dans le respect, au minimum, de ses responsabilités fondamentales dans les domaines des droits humains, du travail et de la lutte contre la corruption.

Milcobel respecte toutes les lois et réglementations applicables dans les pays et sur les marchés où elle est active. Cela signifie que nous exerçons nos activités conformément aux valeurs suivantes :

- **Diversité & inclusion :** Milcobel respecte l'inclusion et l'égalité des chances en matière d'emploi, ce qui se traduit par un personnel diversifié.
- **Traitement équitable :** Milcobel ne tolère aucune forme d'intimidation, de harcèlement, de discrimination ou de comportement offensant.
- **Absence de travail forcé :** Milcobel n'utilise ni ne participe à aucune forme de coercition, de pression, de privation de liberté ou de travail forcé de quelque nature que ce soit. out travail est volontaire et les travailleurs sont libres de quitter leur emploi ou d'y mettre fin sans crainte d'une quelconque forme d'abus. Milcobel interdit l'esclavage et la traite des êtres humains tout au long de la chaîne.
- **Absence de travail des enfants :** Milcobel interdit le travail des enfants tout au long de la chaîne. Les travailleurs doivent avoir l'âge minimum légal de 18 ans.
- **Rémunération équitable :** Milcobel respecte toutes les règles applicables en matière de salaire minimum, d'heures supplémentaires et de durée maximale du travail, telles qu'elles sont définies dans les lois et réglementations des pays où Milcobel exerce ses activités.
- **Liberté d'association :** Milcobel respecte la possibilité pour ses travailleurs d'être représentés par des syndicats et travaille en toute bonne foi avec les organes élus collectivement par les travailleurs pour les représenter, par l'intermédiaire des comités d'entreprise.

Une attention particulière à nos collaborateurs

Nos équipes et nos collaborateurs sont le moteur de nos environnements de production et d'exploitation. Ils guident Milcobel dans la difficile transition vers la coopérative laitière durable de demain.

Ce faisant, nous nous efforçons d'instaurer une solide culture de la sécurité et du bien-être, avec des travailleurs motivés et engagés. La diversité de la société se reflète dans notre organisation et nous l'embrassons pleinement.

L'année écoulée a été placée sous le signe de la résilience et de la solidarité. Au cours d'une année marquée par un changement de CEO, une réorganisation majeure et une nouvelle structure organisationnelle, autant de changements et d'intentions stratégiques majeurs, nos collaborateurs ont fait preuve de résilience et de volonté de dialogue et de coopération. Nous en sommes fiers.

Pour faciliter la transformation nécessaire, notre service des ressources humaines a travaillé intensivement sur une série de piliers stratégiques :



Placer les bonnes personnes au bon poste



Renforcer l'équipe de direction



Créer des opportunités pour les talents, allant de l'identification des talents, du développement, du coaching, de l'apprentissage tout au long de la vie à l'élaboration d'un programme de rémunération attrayant



Communiquer en s'appuyant sur les valeurs fondamentales des RH que sont la transparence, le respect, l'engagement et le bien-être des collaborateurs



Mettre l'accent sur les processus d'entreprise, la numérisation et une organisation axée sur les données

Assurer un travail faisable et durable

Chez Milcobel, nous produisons notamment du fromage (pour les consommateurs ou comme ingrédient), que nous achetons également, découpons ou râpons, emballons et revendons. Nous fabriquons également du beurre, de la crème, du lactosérum, du lait en poudre et de la crème glacée (activité dont nous nous sommes séparés début de l'année 2025). Pour ce faire, nous employons au total quelque 1869 personnes occupant des postes très divers.

Le lait est une matière première très fragile qui doit être collecté à intervalles réguliers à l'exploitation laitière par nos chauffeurs, et soumis immédiatement à un contrôle de qualité, puis transporté dans des camions spécialement équipés. À l'arrivée à la ferme, un deuxième contrôle est effectué dans notre laboratoire. Ensuite, il y a la transformation, le contrôle du produit fini, l'emballage, l'entretien... Nous comptons donc de nombreuses disciplines et des rôles très diversifiés pour nos collaborateurs.

Chaque collaborateur a des besoins et des compétences spécifiques, qui ne sont pas toujours faciles à trouver sur le marché du travail actuel. C'est pourquoi nous veillons à ce que tous ceux qui travaillent pour nous soient bien soutenus pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Cela commence par une politique des ressources humaines large et pluridisciplinaire, qui jette les bases d'un parcours idéal pour le collaborateur et l'aligne sur la stratégie de l'entreprise.

Milcobel souhaite proposer à ses travailleurs des salaires conformes au marché. Les conditions d'emploi convenues sont formalisées dans des conventions collectives de travail (CCT). Elles s'appliquent à tous et garantissent un salaire égal pour un travail égal, indépendamment de l'âge, du sexe, du genre ou de la religion. Nous donnons des chances égales aux jeunes comme aux plus âgés. En 2023, nous avons déjà procédé à une classification de tous les emplois pour les travailleurs. Nous les avons cartographiés de manière objective, nous les avons pondérés en fonction de l'éventail des tâches et nous avons lié la rémunération à ces tâches en nous basant sur le principe d'égalité. Cette structure a été reliée à la nouvelle classification des emplois et les accords ont été convertis en une convention collective de travail, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Nous avons également reclassé les fonctions des employés en 2024 et adapté les salaires le cas échéant.



Outre la rémunération de base, nous offrons à nos collaborateurs de nombreux avantages sociaux tels que l'assurance vie, l'assurance groupe, le plan de frais ambulatoires, la location de vélos, l'assurance hospitalisation, l'assurance revenu garanti, l'assurance accidents privés, l'intervention pour la garde d'enfants via Alimento, etc. Tous ces avantages ne s'appliquant pas à tous.

Dans une grande organisation comme Milcobel, la consultation sociale et la représentation des travailleurs sont très importantes. Les travailleurs ont le droit de s'affilier à des syndicats, de participer à des comités d'entreprise mensuels, etc.

Au niveau du groupe, la consultation sociale se concentre sur des questions importantes telles que le contrat de travail, le pouvoir d'achat, la politique d'égalité salariale, les conditions de travail, etc., avec un accent mis sur la collaboration en vue d'atteindre un objectif commun. Sur la base de cet esprit de connexion et de communication, nous misons sur le dialogue informel, sur des entretiens quotidiens entre collaborateurs et managers et sur le partage des connaissances.

Compte tenu des nombreux défis stratégiques à relever en 2024, le dialogue social était crucial. La restructuration, la vente d'YSCO et le renforcement des forums de dialogue social ont été des points centraux. Au total, 136 moments de concertation ont eu lieu, répartis dans de multiples forums formels et informels sur tous nos sites. La communication interne et l'attitude constructive des partenaires sociaux ont constitué un levier précieux permettant de mener des discussions difficiles et sensibles dans le respect mutuel et dans la sérénité.

Le dialogue social en chiffres en 2024

Comités d'entreprise et CPPT par site (hors Barchon)	64
Négociations sur la restructuration (loi Renault)	8 réunions
Réunions de concertation syndicale	16
Concertation sur la CCT 90 et la dissolution du fonds social	2 x journée complète
Concertation Forum central d'information (CIF)	2
Autres moments de concertation	Plusieurs entretiens préparatoires

Les modifications des conditions de travail, telles que l'adaptation des horaires de travail, du régime des congés, des barèmes salariaux, etc., sont toujours effectuées de manière constructive et en dialogue bilatéral par le biais de la concertation sociale. Tous les quatre ans, les travailleurs peuvent élire leurs représentants qui siègent au comité d'entreprise local et au comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT).

Les élections sociales ont eu lieu à nouveau en 2024. Elles se sont déroulées sans encombre et ont conduit, entre autres, à des changements dans la composition des conseils par site. En 2024 également, un Forum central d'information (CIF) a été créé avec les premières réunions de concertation organisées notamment à la demande de nos partenaires sociaux. Dans ce forum, la direction fait le point sur les activités de Milcobel autour des thèmes suivants :

- Situation financière et économique de l'entreprise
- Évolution du marché des produits laitiers et position de Milcobel
- Milcobel en tant qu'entreprise
- Investissement et innovation
- Moment dédié aux questions

En 2024, un nouveau protocole a été élaboré à cet effet et une formation a été dispensée pour le fonctionnement des comités d'entreprise. Enfin, nous avons également supprimé le fonds social en 2024, vestige d'une ancienne politique née au sein du comité d'entreprise.

Une attention au bien-être et à la santé des collaborateurs

Nos équipes sont le moteur de nos environnements de production et d'exploitation. Elles guident Milcobel dans la difficile transition vers la coopérative laitière durable de demain.

Ce faisant, nous nous efforçons d'instaurer une solide culture de la sécurité et du bien-être, avec des collaborateurs motivés et engagés. La diversité de la société se reflète dans notre organisation, que nous embrassons pleinement. Nous voulons créer des opportunités pour nos collaborateurs et, grâce à nos valeurs fortes et au contenu intéressant de nos emplois, attirer de nouveaux talents complémentaires. De cette façon, nous construisons ensemble un emploi épanouissant et tourné vers l'avenir pour chacun.

Nouer des liens pour promouvoir le bien-être

Nous voulons offrir à tous nos collaborateurs une culture de travail saine, agréable et performante. Cette approche doit avant tout permettre à ces derniers d'évoluer dans le cadre de notre stratégie d'entreprise. Leur bien-être est l'un des éléments clés de notre politique de ressources humaines.

Nous représentons visuellement notre politique de bien-être sous la forme d'une maison : « notre maison du bien-être ». Les 4 étages de cette maison représentent les 4 éléments qui contribuent ensemble à la résilience et à l'épanouissement au travail de nos collaborateurs :

- **VALEURS :** c'est la base de notre collaboration. Il s'agit des valeurs importantes pour chacun, telles que le respect et la reconnaissance. Mais nous y trouvons aussi les valeurs de Milcobel.
- **SANTÉ :** nous entendons par là la santé physique et mentale, la résilience de chacun.
- **TALENTS :** ce que chacun sait faire et aime faire, ainsi que les connaissances et les compétences dont chacun a besoin pour bien exercer son métier.
- **EMPLOI :** le contenu et les exigences du poste, la façon dont le travail est organisé ou géré…



Nous voulons continuer à stimuler et à faire évoluer nos collaborateurs dans une culture saine pour le corps et l'esprit. Milcobel s'assure de respecter les réglementations relatives aux enquêtes de satisfaction et du bien-être des travailleurs. Toutefois, l'accent est mis sur l'écoute permanente. En 2023, notre responsable bien-être a élaboré une politique accessible sur le bien-être au travail et a lancé dans ce cadre le Programme d'aide aux employés (« Employee Assistance Program, EAP »).

La sécurité et la santé de nos collaborateurs sont des priorités majeures. Les menaces ou les douleurs physiques, mais aussi les problèmes psychologiques, peuvent nuire à la sécurité et à la santé. Milcobel souhaite soutenir les travailleurs dans la gestion proactive de ces difficultés et à les prévenir autant que possible. Le programme propose aux collaborateurs et à leurs proches un soutien psychologique, des conseils juridiques et financiers, un accompagnement social et un soutien en matière de santé.



Milcobel offre ce service de manière très accessible : un simple appel téléphonique ou un courriel au partenaire EAP externe peut initier un processus de soutien. En 2024, les collaborateurs ont eu fréquemment recours à ce programme. La plupart des demandes d'aide concernaient le coaching et la thérapie, et plus spécifiquement des thèmes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi que la gestion de l'impact des circonstances privées au travail.

L'un de nos fers de lance en 2023 fut la mise en place d'une politique d'assiduité positive que nous avons poursuivie en 2024. Dans le cadre de notre politique de bien-être, il est important que nos collaborateurs puissent travailler de manière saine (tant physiquement que mentalement). C'est pourquoi Milcobel s'efforce de mettre en place une politique d'assiduité positive visant à réduire la fréquence et la durée des absences pour maladie. La santé fait l'objet d'une discussion entre le collaborateur et son responsable. Cette politique d'assiduité est évaluée chaque année et adaptée si nécessaire, en partie en concertation avec le CPPT et le conseil d'entreprise.



La mise en œuvre de cette politique s'accompagne également d'outils pratiques, tels que des onepagers (fiches explicatives) présentant clairement la procédure de signalement des cas de maladie, ou des cartes postales que les collègues peuvent envoyer pour soutenir un collègue malade. Nous avons également formé nos cadres à cet égard et mis en place un « e-learning ».

En complément de la politique d'assiduité, le service des ressources humaines a travaillé à l'approfondissement de la politique de remédiation en 2024. Celle-ci vise à offrir à nos collaborateurs de nombreuses opportunités, y compris lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Lorsque quelqu'un ne répond pas aux attentes, nous en discutons avec lui. Ensemble, nous cherchons des solutions constructives pour progresser en offrant une seconde chance. Cette politique a été finalisée et sera mise en œuvre avec les chefs d'équipe en 2025.

Du bureau à l'étable

Ce qui a commencé comme une initiative autour de la Journée mondiale du lait s'est transformé en une véritable campagne. Avec le programme « Du bureau à l'étable », nous offrons à nos collaborateurs l'occasion de découvrir le quotidien de nos producteurs laitiers. De cette manière, nous mettons l'accent sur la compréhension mutuelle et sur la connexion.

Le premier groupe de volontaires a donc pu passer une journée dans une exploitation laitière. En 2025, nous souhaitons étendre ce principe au sein même de l'entreprise, selon le principe DILO (« day in the life of »). Les collaborateurs peuvent ainsi découvrir de nouvelles possibilités d'évolution et de développement au sein de Milcobel, tout en encourageant la mobilité interne. Nous sommes convaincus que de telles initiatives contribuent non seulement au bien-être, mais aussi au respect mutuel au sein de l'entreprise.



« Je connaissais déjà un peu la vie agricole, le soin aux animaux et l'importance d'un lait de qualité. Passer une journée dans une exploitation laitière m'a appris combien ce travail est exigeant au quotidien, et tout ce qui s'y ajoute en termes de gestion. Cette journée a une grande valeur, on apprend à mieux connaître le secteur et à l'apprécier davantage. Je pense que c'est important pour moi, mais aussi pour mes collègues. »

Matthias Dierickx,
Group Category Manager Capex

Curieux de connaître les témoignages « Du bureau à l'étable » ?
Vous les trouverez sur notre site web !

Un engagement maximal en faveur de la sécurité

Notre objectif est de fournir des produits laitiers de qualité supérieure sans prendre de risques pour la sécurité, la santé ou le bien-être des travailleurs, des (sous-)contractants, des visiteurs et des clients.

La sécurité est donc au cœur des préoccupations de Milcobel. C'est pourquoi nous développons une culture où la sécurité et la qualité sont au centre des préoccupations. Pour ce faire, nous appliquons notre propre politique de sécurité sur tous les sites en Belgique, chacun d'entre eux disposant également d'un responsable local de la sécurité. Au sein de Milcobel, des comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) ont été mis en place sur 5 des 7 sites de production (Moorslede, Bruges, Kallo, Langemark et Argentan), qui conseillent mensuellement les travailleurs concernés sur notre politique de sécurité.

Nous gérons nos risques en matière de santé et de sécurité conformément à toutes les exigences légales et autres, et nous améliorons en permanence nos performances dans ce domaine. Notre devise est « Go for Zer0 ». Notre ambition était de faire en sorte que le nombre d'accidents et leur taux de gravité soient au moins égaux ou inférieurs à la moyenne du secteur d'ici à 2025, et nous sommes fiers de dire que nous y sommes parvenus en 2024. Le nombre d'accidents avec arrêt de travail est passé de 70 en 2023 à 49 en 2024, dont un seul accident grave (fracture osseuse).

Des projets d'envergure sont menés sur tous les sites afin de sensibiliser et de former tous les travailleurs à la sécurité sur le lieu de travail. Il convient de souligner en particulier que notre division Milk & Farms, chargée de la collecte quotidienne du lait, n'a pas connu d'accident depuis le 4 novembre 2022. Compte tenu des déplacements constants en camions dans un trafic intense, de jour comme de nuit, en été comme en hiver, il s'agit d'une performance remarquable.

Étant donné que la plupart des accidents actuels sont liés au comportement, nous avons maintenu en 2024 une forte attention à la sécurité comportementale et à la culture de celle-ci sur le terrain. Pour ce faire, nous introduisons et suivons les 9 règles d'or de la sécurité.

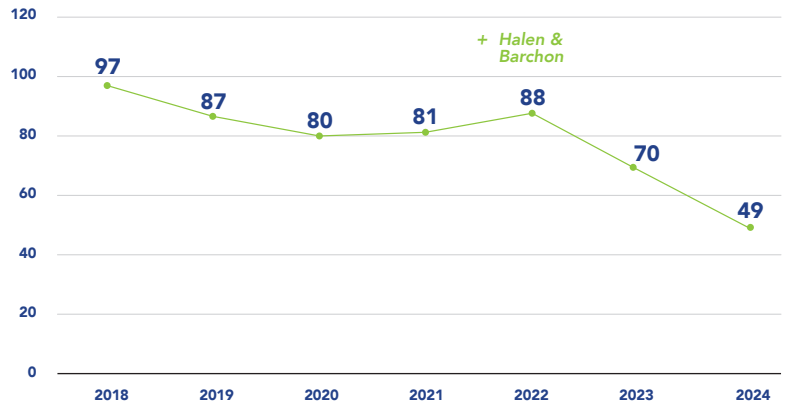
Une approche dynamique de la gestion des risques en fait également partie, ce qui signifie que chacun peut identifier, signaler et améliorer les situations dangereuses, en plus des analyses de risques effectuées sur chaque site. À cet égard, il est très important d'œuvrer à l'instauration d'une culture où la sécurité est portée par l'ensemble de l'organisation, et pas seulement l'affaire du conseiller en prévention, par exemple, mais principalement celle des managers eux-mêmes. Les équipements de protection individuelle (EPI) sont toujours fournis gratuitement par Milcobel et la surveillance médicale est également organisée par le médecin du travail sur la base des évaluations des risques.





Nous améliorons considérablement nos chiffres en matière de sécurité grâce à une vision commune et au déploiement de la politique de sécurité de Milcobel. Notre approche proactive comprend plusieurs éléments. Nous utilisons des indicateurs clés de performance pour les observations de sécurité, nous mettons à la disposition de tous une formation boîte à outils, nous traitons les risques connus de manière ciblée, nous effectuons une analyse des risques liés aux tâches pour chaque accident avec arrêt de travail et nous utilisons un outil de rapport uniforme.

Nombre d'accidents



		2022	2023	2024
Ratio des accidents du travail ayant des conséquences majeures (nombre/nombre d'heures travaillées)*1000000	Moorslede	0	0	0
	Bruges	2,5	0	0
	Camal	0,0	0	0
	Kallo	6,7	3,2	0
	Langemark (Produits laitiers)	0,0	2,6	0
	Brique à fromage	0,0	14,5	0
	Langemark (Ysco)	3,8	2,4	1,2
	Argentan	0	0	0
Ratio des accidents enregistrables accidents du travail (nombre/nombre d'heures travaillées)*1000000	Moorslede	0	0	3,9
	Bruges	22,2	11,7	17,1
	Camal	33,2	15,3	15,3
	Kallo	33,6	19,0	27,7
	Langemark	42,8	41,5	11,5
	Brique à fromage	21,6	43,5	0
	Langemark	38,3	35,4	20,6
	Argentan	18,8	23,0	23,3

Go for Zer0 à YSCO

La sécurité, la qualité, la sécurité alimentaire et la durabilité sont des sujets d'actualité. Les collègues de YSCO ont pu en apprendre davantage grâce à un jeu géant sur la sécurité – une manière ludique d'aborder un sujet sérieux. D'autres sites Milcobel ont déjà commencé à travailler avec ce jeu de l'oie.





Pourvoir les postes vacants et s'assurer que
les bonnes personnes se retrouvent au bon endroit.

Croissance et développement équitable des talents de nos collaborateurs

Tout au long de la carrière d'un travailleur, soit le parcours professionnel, depuis le processus de recrutement jusqu'au départ, nous voulons mettre en place toutes les possibilités de réaliser pleinement son potentiel, en lui fournissant un maximum de conseils et de soutien.

Cela commence dès le processus de recrutement. Chez Milcobel, nous nous efforçons activement de recruter les bons profils et de nous assurer que chacun se retrouve au bon endroit. Notre vaste programme de recommandation joue un rôle crucial à cet égard. Les collaborateurs qui recommandent de nouveaux talents reçoivent une prime et une prime supplémentaire lorsque la personne recommandée reste en poste pendant une certaine durée.

Nous avons également introduit des centres d'évaluation en 2024 pour mieux sélectionner les nouveaux collaborateurs. Ces évaluations apportent précision et validation, et nous aident à trouver la bonne personne pour chaque poste. Pour les cadres, nous procédons à des évaluations en ligne et en face à face, tandis que les autres collaborateurs sont soumis à des évaluations en ligne. Pour les ouvriers, nous appliquons de petits tests techniques spécifiques à la fonction.

L'embauche de nouveaux talents est l'un des deux piliers de notre politique de recrutement. Le second pilier, sur lequel nous nous sommes fortement concentrés en 2024, est la mobilité interne et l'employabilité générale de nos collaborateurs. Malgré un certain nombre de départs dus à la réorganisation, nous retenons aussi des recrutements clés. Grâce à notre programme de mobilité interne, nous avons pu enregistrer 72 mutations internes au cours de l'année écoulée, soit plus du double par rapport à 2023.
À la fin de l'année 2024, Milcobel comptait 1869 travailleurs. Parmi eux, 957 chez Ysco. Ces derniers ne seront plus pris en compte dans le reporting à partir de 2025.





Loopbaanbeheer en continu leren

Chez Milcobel, nous attachons une grande importance à la formation de nos collaborateurs tout au long de leur carrière, y compris pour la reconversion et pour ceux qui souhaitent changer d'orientation professionnelle. Les moments de feedback formels et informels que nous organisons avec eux constituent une ligne directrice importante à cet égard. Ces échanges permettent de partager une vision commune sur les performances, les ambitions et les perspectives d'évolution.

Notre objectif est d'avoir chaque année un entretien formel sur divers aspects des performances et du développement de nos collaborateurs, en plus du retour d'information informel. Ces entretiens concernent la réalisation des objectifs, les besoins de développement, les aspirations professionnelles, les performances globales et les nouveaux objectifs. Nous encourageons les collaborateurs à participer activement à leur développement.

Pour garantir l'objectivité, l'évaluation d'un collaborateur est effectuée sous plusieurs angles, y compris celui du superviseur direct, des responsables de service et des parties prenantes concernées. Cela permet de formuler un feedback efficace et de repérer les talents qui peuvent bénéficier de la mobilité interne.

Notre système de gestion des performances pour les cadres comprend des évaluations en janvier, la fixation d'objectifs en mars, un bilan en milieu d'année et une évaluation en fin d'année. Les objectifs, qui sont un mélange d'objectifs personnels, opérationnels et collectifs, sont liés à une prime. Nous nous efforçons de rencontrer tous nos collaborateurs avant le mois de janvier de l'année suivante et d'évaluer ensemble les résultats de l'année écoulée. Pour l'année 2024, nous avons atteint 76 % de cet objectif.

En 2024, nous avons revu notre politique de rémunération, désormais composée de plusieurs éléments, dont des indicateurs de durabilité. Pour les cadres, nous avons une incitation à court terme (STI) et une incitation à long terme (LTI). La STI dépend de la catégorie de fonction et inclut des critères de sécurité alimentaire et de sécurité au travail. La LTI est liée au score EcoVadis pour la direction générale. Tous les ouvriers et employés sous barèmes reçoivent une prime non récurrente (CCT 90) versée sous conditions favorables, en accord avec les syndicats. L'accent est mis sur la sécurité, la sécurité alimentaire, la qualité et le bien-être des travailleurs.



La rétention est la nouvelle forme d'embauche.

Nous voulons donner à nos propres talents internes toutes les chances et toutes les possibilités de se développer et de s'épanouir au sein de Milcobel.

Edith Hamelryckx
Directrice des ressources humaines de Milcobel

En février 2025, nous avons procédé à une analyse comparative et introduit un Recognitions Award pour récompenser les performances exceptionnelles.

Dans les années à venir, Milcobel souhaite se concentrer davantage sur le talent de ses collaborateurs. Notre objectif est de les aider à développer leurs compétences, à améliorer leurs performances et à construire une carrière réussie. Des travailleurs motivés sont essentiels dans un marché du travail tendu et nous voulons leur donner les moyens de piloter leur propre développement.

Chez Milcobel, nous croyons fermement au pouvoir de l'apprentissage et du développement des talents. Notre approche est basée sur la règle 70-20-10 : 70 % d'apprentissage par la pratique, 20 % par l'interaction avec les autres et 10 % par la formation. Nous voulons offrir de nombreuses possibilités aux talents internes et mettre l'accent sur une gestion inclusive des talents, en proposant à chacun la bonne action de développement au bon moment. En 2024, le nombre moyen d'heures de formation par collaborateur était de 42,7 heures.

Notre approche est donc ancrée dans notre culture et se concentre sur le développement des talents plutôt que sur des programmes d'apprentissage spécifiques. Dans l'éventail des activités axées sur les talents et sur l'apprentissage, les collaborateurs peuvent facilement s'intégrer en fonction de leurs besoins et de leur parcours de développement :

- Afin de valoriser les talents internes, nous avons créé la Milcobel Academy. Les formateurs internes y jouent un rôle majeur, car nous voulons mettre l'accent sur les connaissances et les compétences internes. Jusqu'à 90 % des formateurs de l'académie sont internes.
  Les formations sont dispensées entre les sites afin d'encourager l'apprentissage social. Nos formateurs partagent leur expertise et leur expérience avec leurs collègues, créant ainsi une culture d'amélioration continue tout en renforçant les liens au sein de l'équipe. De cette manière, nous exploitons la richesse des connaissances au sein de Milcobel et les rendons accessibles à tous. La particularité de l'Académie Milcobel réside dans son approche pratique. Nos formateurs connaissent parfaitement notre entreprise et proposent des formations directement applicables au quotidien.
- Nous proposons également divers programmes de leadership adaptés aux groupes cibles.
  Le programme sur le potentiel de leadership et l'académie de leadership destinés aux managers de première ligne en production sont des exemples. Ces programmes favorisent la connexion mutuelle et l'apprentissage réciproque, les participants présentant leur parcours d'apprentissage et recevant un retour d'information. En 2024, nous avons également organisé un premier « leadership café », point final du parcours de leadership en réunissant les participants et la direction pour partager les enseignements tirés.
- Pour renforcer notre ambition, nous proposons un large éventail de formations via la plateforme d'apprentissage Milcobel. Cette plateforme permet de suivre des formations en ligne ou en présentiel de façon simple et moderne. Nous invitons des leaders inspirants de notre propre entreprise à partager leurs connaissances et à organiser des « tribus » thématiques autour de la communication, l'amélioration continue, les talents, la sécurité, la durabilité et de la qualité.
- Nous organisons également le « HR power hour », où nous informons et formons une centaine de cadres sur des sujets liés aux ressources humaines toutes les six semaines. Il s'agit d'un moyen rapide et concret d'aborder des sujets et de nouer des liens.
- Nous renforçons le rôle d'ambassadeur interne et travaillons sur notre image de marque en partageant nos succès et en étant fiers de nos réalisations. À titre d'exemple, 13 collaborateurs ont prêté main forte à nos producteurs de lait membres pendant une journée en 2024.



Grâce aux initiatives en matière d'apprentissage et de développement, nous créons une culture de l'apprentissage où chaque jour est une occasion d'apprendre et où les collaborateurs peuvent se développer en permanence. Nous voulons également sensibiliser autour de cette idée. Apprendre, c'est agréable ! Et on apprend surtout les uns des autres. C'est pourquoi nous encourageons les échanges via différents forums.

Elien Martens - *Talent manager*

L'attention portée à la durabilité dans nos formations

Nos collaborateurs expriment de plus en plus le besoin d'une orientation, d'objectifs et d'actions clairs en matière de durabilité. Pour répondre à ce besoin, nous avons lancé plusieurs initiatives en 2024 en vue de diffuser plus largement notre stratégie dans l'ensemble de l'entreprise, à la fois par le biais de la formation, mais aussi dans nos opérations et communications quotidiennes.



Le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs a fait l'objet d'une nouvelle mise à jour en 2024. Lors du « Milcostar Day » - une journée au cours de laquelle les nouveaux arrivants découvrent le fonctionnement de Milcobel - ils bénéficient dorénavant d'une introduction complète à la durabilité. Notre responsable dédié à cette question leur présente un large éventail de thèmes liés à la durabilité, nos objectifs et la manière dont ils peuvent y contribuer dans le cadre de leurs nouvelles fonctions. La formation est également disponible sur notre plateforme d'apprentissage. Nous avons également mis en place à l'intention de nos responsables de la santé, de la sécurité et de l'environnement, une « tribu » dont la mission sera de promouvoir la durabilité à travers toute l'entreprise. Ce faisant, ils agissent en tant que véritables ambassadeurs du développement durable.

L'égalité de traitement pour toutes et tous

Chez Milcobel, nous nous engageons fortement en faveur de l'égalité et de l'égalité des chances. Avec seulement 22 % de femmes dans l'ensemble de l'entreprise, il est important d'être attentif aux biais de genre inconscients et de veiller à mener une politique qui favorise l'égalité des chances. En 2024, par exemple, nous avons dispensé une formation à nos recruteurs afin de réduire les préjugés dans le processus d'embauche.

Notre diversité se reflète également dans les quelque 40 nationalités différentes, ainsi que dans les différents âges et niveaux d'ancienneté parmi nos collaborateurs. Cette diversité entraîne également des défis, notamment en matière de langue et de communication. Dans le cadre de notre volonté d'intégration, nous proposons, entre autres, des cours de néerlandais pour les personnes dont ce n'est pas la langue maternelle, mais nous mettons également l'accent sur l'accessibilité des outils numériques, tels que les écrans dans les zones de production. Nous encourageons nos directeurs de production à travailler avec des pictogrammes et disposons d'un code de conduite qui résume nos attentes sur un large éventail d'accords.

Ce cadre commun nous permet de réagir de manière claire en cas de problème et de préciser les processus à suivre en cas de manquement. Des mesures spécifiques sont également prises sur chaque site pour mettre en place des initiatives aux besoins de nos équipes. À Langemark, par exemple, nous avons ouvert un espace social pratique, comprenant une salle de repos accessible à tous, et lors de la réorganisation de nos bureaux à Bruges, nous avons prévu des toilettes neutres en termes de genre.

Caractéristiques de nos travailleurs : sexe et type de contrat

	Info		2023	2024
Nombre de travailleurs		H	1112*	1284
		F	531*	585
		Totaal	1643*	1869
Nombre de travailleurs par type de contrat	Permanent	H	1071*	1265
		F	506*	585
	Temporaire	H	41*	19
		F	25*	0

** Dates en effectifs : Cheeseline, Kaasimport Jan Dupont, Milcobel, Milcobel Dairy, Ysco Langemark. Hors Ysco Argentan, Kaasbrik et Camal pour 2023, complet pour 2024.*

Caractéristiques de nos travailleurs : sexe et âge (HC)

Âge	2023	2024
<30	14%	10%
30-50	50%	50%
>50	36%	40%

Nombre de sites dotés d'un comité d'entreprise	5 sur 7 = 71 % (96 % des travailleurs)
Nombre de sites dotés d'un comité pour la prévention et la protection au travail	5 sur 7 = 71 % (96 % des travailleurs)
Coopération avec la représentation des travailleurs	96%
Travailleurs couverts par des conventions collectives	100%
Nombre de sites disposant d'un système dynamique de gestion des risques (analyse des risques, enquête sur les accidents, plan d'action annuel, etc.)	100%

L'attention aux collaborateurs dans la chaîne de valeur

Nos producteurs de lait membres

Une coopérative est une forme particulière d'entreprise. Dans la coopérative, le producteur laitier est copropriétaire de l'entreprise qui valorise le lait, créant ainsi un prix du lait basé sur le marché. Chaque membre a la possibilité de participer aux décisions et à la gouvernance. Les bénéfices réalisés par l'entreprise reviennent aux membres-fournisseurs sous la forme du prix du lait, de la ristourne coopérative (paiement supplémentaire) et des dividendes. En outre, la coopérative crée également une valeur ajoutée en partageant les connaissances et les informations. Chaque membre est ainsi plus fort.

Dans notre coopérative, nous nous efforçons de verser à nos membres un prix du lait conforme au marché. Compte tenu du contexte macroéconomique, géopolitique et européen lié à la politique agricole et à ses nombreux défis, sans oublier les coûts des matières premières, des services et du personnel qui ont fortement augmenté, la tâche est ardue. C'est pourquoi nous nous engageons plus que jamais à dialoguer et à interagir avec nos membres. Nous construisons également la coopérative de demain où la durabilité fait partie intégrante de notre politique coopérative depuis des années, notamment via notre prime de durabilité. Nous sommes donc fiers des progrès que nous avons accomplis dans ce domaine grâce à un dialogue axé sur l'avenir de nos producteurs laitiers.

Un prix du lait conforme au marché et axé sur la qualité et sur la durabilité

Le conseil d'administration et la direction de Milcobel misent sur un prix du lait standard conforme au marché pour les producteurs laitiers, complété par diverses primes à la qualité, à la durabilité, au lait de pâturage et à la quantité de lait.

Milcobel a démarré l'année 2024 avec un prix du lait standard de 44,23 euros (hors primes) et, à partir de juin, le prix du lait a augmenté régulièrement pour atteindre 51,50 euros les 100 litres en décembre 2024. Cette hausse des prix s'explique par la forte demande de produits laitiers, d'une part, et par la pression exercée sur l'offre de lait, d'autre part, en partie à cause de l'impact important des maladies animales (fièvre catarrhale ovine, IBR) au second semestre de l'année.



La hausse des prix du lait a amélioré la rentabilité des exploitations laitières, leur donnant la possibilité d'être plus performantes et d'investir dans leurs activités.

Prime de durabilité

Milcobel considère que le rôle des producteurs laitiers fait partie de la solution dans le débat sur le climat. D'ailleurs, des ajustements au moniteur de durabilité ont été préparés au sein de la structure de la coopérative (y compris le groupe de travail sur la durabilité de la coopérative, le conseil de la coopérative, les cercles de membres et le cercle des jeunes) avec les producteurs laitiers membres. En conséquence, des changements ont été apportés à la répartition des points de la prime de durabilité en 2024 en attribuant plus de points à trois thèmes clés : la réduction des émissions de CO_2, la consommation d'énergie et la gestion durable de l'eau. L'année dernière, 10 % de la prime a été attribuée en cas de calcul de l'empreinte CO_2, suivi de l'élaboration d'un plan d'action climatique. Cela permet d'obtenir davantage de données primaires sur les émissions et de donner aux producteurs laitiers membres plus d'outils et de connaissances pour adapter leur exploitation de manière durable. Cette analyse climatique fournit des leviers pratiques pour améliorer l'impact environnemental de l'exploitation.

Dialogue et communication

En 2024, Milcobel a mis l'accent sur le dialogue et sur la communication avec ses membres en raison des changements d'orientation stratégiques qui ont déterminé l'avenir de la coopérative. Ainsi, les présidents des cercles de membres et le conseil de la coopérative ont été longuement consultés sur un éventuel partenariat et sur les éléments jugés déterminants à cet égard. Ils ont contribué à déterminer l'importance de respecter l'ADN coopératif de Milcobel et de maintenir les principes de participation et de dialogue. L'intention de fusionner avec FrieslandCampina bénéficie donc d'un large soutien parmi les membres de Milcobel.

Nous communiquons en toute transparence avec nos membres par le biais de divers canaux de communication tels que les publications et les flashs destinés aux membres, le portail des membres et les webinaires. En outre, nous créons toujours des moments de rencontre supplémentaires en dehors du fonctionnement structuré de la coopérative. C'est toujours un plaisir de rencontrer nos membres producteurs laitiers lors des foires agricoles locales. En 2024, Milcobel a participé à l'Agridagen à Ravels, à l'Agro-Expo Vlaanderen à Roumers et à la Foire de l'agriculture, de la sylviculture et de l'agroalimentaire à Libramont.



Pour découvrir le monde de nos producteurs laitiers et encourager le respect mutuel, en 2024, nous avons donné l'occasion à 13 de nos collaborateurs de passer une journée dans une exploitation laitière dans le cadre du projet « Du bureau à l'étable ».



Respect des droits humains dans nos chaînes d'approvisionnement

Dans le contexte de nos chaînes d'approvisionnement mondiales souvent complexes, nous nous engageons également à protéger les droits humains universels dans la mesure du possible. Car nous devons refléter à l'extérieur ce que nous défendons en interne.

Environ 80 % de notre budget d'achat est consacré à des fournisseurs locaux (hors producteurs laitiers) situés au Benelux, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en France. Nos principales catégories d'achats sont, outre notre matière première de base, le lait, le transport, l'emballage et les ingrédients tels que les huiles végétales (huile de palme et huile de coco), le sucre et le sel.

Nos fournisseurs sont des partenaires importants qui contribuent à promouvoir et à contrôler l'impact social et environnemental dans la chaîne d'approvisionnement. Tous les fournisseurs reçoivent systématiquement un code de conduite fournisseur et sont invités à y souscrire. Ce code de conduite décrit les attentes auxquelles nos fournisseurs doivent répondre en ce qui concerne :

- l'intégrité et les opérations,
- le comportement éthique,
- le respect des lois et des règlements,
- le respect des droits humains,
- la gestion de l'impact environnemental
- la santé et la sécurité,
- la qualité et la gouvernance d'entreprise.

En 2024, 80 % de nos fournisseurs ayant un volume d'achat annuel supérieur à 10 K€ ont déjà signé ce code de conduite. Notre objectif est de passer à 100 % pour ce type de fournisseurs d'ici à la fin de 2025.

Mais une politique de protection de la chaîne efficace ne se limite pas à la signature d'un code de conduite. En 2023, nous avons élaboré une politique de « diligence raisonnable » plus approfondie au niveau du groupe. Dans cette politique, nous avons décidé d'intégrer la protection de la chaîne de manière systématique, continue et pragmatique dans notre politique d'approvisionnement à travers les actions suivantes :

Identification et évaluation des risques liés à la durabilité tout au long de nos chaînes d'approvisionnement : alors que YSCO le fait depuis des années, nous établissons désormais également une analyse des risques liés à la chaîne pour les achats au niveau du groupe Milcobel et pour Milk & Farms, que nous réévaluerons également chaque année. Nous établissons l'analyse de risque à l'aide d'une évaluation basée sur quatre critères : l'importance de la relation commerciale avec le fournisseur, le niveau de risques liés au type de produit, le niveau de risques liés au lieu de production et les efforts déployés par le fournisseur en matière de durabilité.

Prise de mesures de prévention, d'atténuation, de suivi et de réparation des risques sociaux et environnementaux. Pour les nouveaux fournisseurs, nous privilégions les partenariats à long terme et entamons avec eux un dialogue sur les questions de durabilité. Les fournisseurs présentant un risque global élevé font l'objet de visites régulières ; pour les groupes de produits à haut risque, nous travaillons presque toujours avec les labels et certificats de durabilité requis (commerce équitable, RSPO, FSC...). Nous mettons en place, entre autres, un mécanisme de réclamation.



Nous fournissons à nos clients des produits sur mesure, savoureux, sûrs et innovants



Milcobel s'appuie sur une longue tradition de transformation des produits laitiers. Sur le marché mondial, plusieurs tendances ont un impact sur notre activité : la façon dont les consommateurs perçoivent les produits laitiers et l'alimentation durable ; la réglementation renforcée en matière d'émissions ; l'attention accrue portée au bien-être des animaux et à l'utilisation de l'eau.

Plus que jamais, les consommateurs réfléchissent à ce qu'ils mangent et à son origine. Ils expriment également des attentes claires quant aux choix responsables que nous faisons en tant que producteurs laitiers. La qualité, l'innovation et la sécurité alimentaire sont donc des priorités absolues pour Milcobel. Des produits finis, des services et des processus de haute qualité font partie intégrante de nos objectifs et de notre culture d'entreprise.

Dans un contexte économique et politique parfois incertain, Milcobel peut jouer un rôle clé en tant que partenaire fiable agissant sur la base d'une pensée coopérative. Dans ce champ de tension, nous voyons une grande opportunité dans la collaboration avec nos clients B2B et d'autres parties prenantes. Nous travaillons sur mesure pour fournir des produits qui répondent à leurs exigences nutritionnelles et à la composition de leurs produits, des solutions d'emballage conformes à l'évolution des réglementations, etc. En termes de communication et de prestation de services, le client occupe également une place centrale.

La qualité est au cœur de notre production, au service de nos clients et des consommateurs finaux

Et cela commence par notre matière première la plus précieuse : notre lait ! Comment y parvenir ?

Contrôle total de la chaîne : chez Milcobel, nous visons un contrôle total de la chaîne, de l'herbe au produit fini. Pour collecter le lait auprès de tous les producteurs laitiers dans les délais légaux et les conditions optimales, nous mobilisons chaque jour 18 camions de collecte de lait. Ces camions sont équipés d'un dispositif d'échantillonnage et d'un système de données informatisé pour l'enregistrement des volumes et des fournisseurs. Cela garantit une traçabilité totale à tout moment. Nos collecteurs de lait ont tous suivi une formation sous l'autorité de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) et sont agréés en tant que collecteurs de lait.

Dans l'exploitation laitière : chaque livraison de lait est soumise à des règles de qualité légales. Des évaluations officielles de la qualité sont effectuées par des laboratoires accrédités et tous les producteurs laitiers associés à Milcobel sont certifiés IKM (Integral Quality Management Milk). Cela garantit que tout le lait est frais et exempt de tout résidu, notamment d'antibiotiques et de produits phytosanitaires.

Dans la transformation et la production du lait : nous transformons le lait dans nos propres usines à la pointe de la technologie. Depuis 2024, toutes les usines Milcobel fonctionnent selon le Milcobel QAS (système d'assurance qualité) et le Milcobel ACS (système d'autocontrôle), validés par l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire). Nos sites sont certifiés GFSI (IFS/ BRC) et nos produits répondent aux normes les plus strictes. L'HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points), inventaire des risques alimentaires, est au cœur de ce système. Il est complété par la traçabilité des matières premières et des produits finis et par les mesures nécessaires pour contrer les risques de « fraude alimentaire ».

Un aperçu des normes, audits et certificats que nous utilisons et obtenons au sein de Milcobel

Notre politique de qualité et de sécurité alimentaire repose sur quatre piliers :

- **La priorité constante à la sécurité et à la sûreté alimentaires :** nous veillons à ce que nos collaborateurs aient les connaissances et les formations nécessaires, nous aménageons nos sites de manière à ce que les accès soient gérés correctement et nous contrôlons et mesurons notre fonctionnement interne afin de continuer à y apporter des améliorations.
- **Le respect des réglementations et bien plus encore :** le cadre réglementaire en matière d'environnement, de qualité et de sécurité alimentaire est en constante évolution. Nous restons à l'affût des évolutions et nous nous assurons de suivre et de mettre en œuvre les questions nécessaires.
- **La connexion comme outil d'exception :** grâce à nos « tribus », nos initiatives transversales, nous identifions les risques, formulons et mettons en œuvre des améliorations et partageons les bonnes pratiques et les connaissances.
- **La poursuite collective d'améliorations constantes :** la sécurité et la qualité sont la responsabilité de chacun. Nous proposons des formations et intégrons le processus d'amélioration continue sur tous les sites et dans tous les services afin de continuer à prendre des mesures d'amélioration.

Go for Zer0 : les 9 règles d'or de la qualité et de la sécurité alimentaire

Alors qu'auparavant les processus liés à la qualité et à la sécurité alimentaire étaient organisés par site, en 2024, ils ont été révisés et transformés en une approche commune et uniforme accompagnée de procédures de contrôle, de rapport et de suivi. La « tribu » responsable de la qualité et de la sécurité alimentaire se concentre sur des sujets tels que la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en lait, les zones de production et la lutte contre les nuisibles.

La tribu se réunit mensuellement et discute des principaux indicateurs de performance clés par site, structurés selon le triangle de sécurité alimentaire, allant du nombre de non-conformités et d'écarts internes jusqu'à, dans le cas le plus grave, un arrêt de production imposé. En 2024, un rappel de produit a eu lieu pour le site de Moorslede. Dans ce cas, toutes les procédures et tous les protocoles de communication nécessaires ont été scrupuleusement suivis.

CONCEPT DU TRIANGLE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

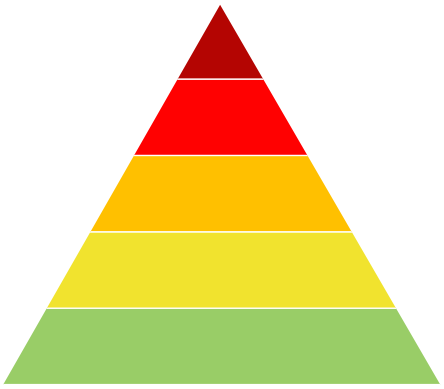
Arrêt de production imposé

Rappel - Retrait - Incident

Réclamations clients

Audit des points à améliorer

Non-conformités et écarts internes



En 2024, l'équipe a continué à travailler sur l'ensemble des 9 règles d'or pour la qualité et la sécurité alimentaire. En 2025, nous donnons un nouvel élan à notre communication sur la sécurité (alimentaire), avec une campagne visuelle forte et large. Grâce à des campagnes bimensuelles avec des vidéos, des affiches et un concours pour sensibiliser aux risques, nos collaborateurs seront formés, sensibilisés et motivés. Tous les sites s'engagent dans cette démarche, permettant la mise en œuvre une politique bénéficiant d'un large soutien.

Afin d'améliorer la coopération entre les équipes qualité, la tribu qualité et sécurité alimentaire a également lancé des audits croisés en 2024. Deux fois par an, un collègue d'un site réalise un audit sur un autre site. En 2025, nous augmenterons le nombre d'audits croisés par site à trois par an et continuerons à travailler sur l'harmonisation de notre système de qualité.


9 OR
RÈGLES DE QUALITÉ
Suivre les instructions
Respecter les règles d'hygiène
Ne donnez pas de chance aux parasites
Gestion des contrepartie s centrales
Ensemble sans bactéries
Prendre en compte la traçabilité
Attention aux corps étrangers
Signaler un incident
Appliquer les codes de couleur
Plus d'informations ? Contactez votre superviseur.
Milcobel
GO FOR ZERO


GO FOR ZERO
ENSEMBLE, NOUS ALLONS VERS
PLUS DE SÉCURITÉ & DE QUALITÉ


Travaillez toujours en toute sécurité
RECONNAISSEZ LES 7 RISQUES MINIMUMS ET RÉFLÉCHISSEZ AVANT D'AGIR !
Reconnaissez-vous les 7 risques minimums de la fiche de recherche Milcobel ? Indiquez les situations dangereuses, inscrivez votre nom au bas de la page et remettez la feuille de recherche à votre supérieur avant le 15/02/2025.
PARTICIPER ET GAGNEZ UN DUO FILMTICKET
Nom :
Scannez le code QR ou consultez les "Règles d'or" sur notre intranet, regardez la vidéo et découvrez l'importance de "Réfléchir avant d'agir".
GO FOR ZERO

Une relation client fondée sur la confiance et le service à long terme

La gestion interne de la qualité et de la sécurité alimentaire est une priorité, mais il est également essentiel de permettre aux clients et aux consommateurs de signaler des plaintes ou des incidents. Toutes nos unités disposent de systèmes de notification accessibles pour signaler les plaintes ou les questions, par téléphone, par e-mail, etc. En outre, des processus de gestion des incidents judicieux sont en place pour garantir une réponse, une enquête et un suivi rapides. Nos collaborateurs sont formés à ces procédures, qui sont également testées en externe chaque année afin de continuer à apprendre et à améliorer nos propres opérations.

En 2024, l'équipe du service client de MPI a franchi une étape innovante majeure en introduisant un outil assisté par l'IA pour la gestion des e-mails avec les clients. À partir d'une boîte aux lettres partagée, les e-mails entrants sont désormais analysés en fonction de paramètres tels que le client et l'objet du message. Le système les transmet ensuite à la personne de contact appropriée au sein de l'équipe, ou à un remplaçant en cas de vacances ou d'absence. Si une personne a trop de dossiers à traiter, les dossiers peuvent être assignés à des collègues. Les conversations sont ainsi dirigées vers la bonne boîte de réception, ce qui permet d'éliminer les étapes intermédiaires inutiles et d'améliorer considérablement les temps de réponse initiaux. Nos clients bénéficient ainsi d'un meilleur service et notre personnel peut se concentrer davantage sur la relation avec le client.

Alors que le service client mise tout particulièrement sur une expérience client fluide et qualitative, nos services commerciaux s'efforcent également chaque jour de fournir des produits sur mesure à nos clients. Cela signifie que nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients en termes de composition des produits, d'emballages, mais aussi de délais de livraison, d'exigences de qualité, etc. La collaboration interne de nos équipes commerciales avec des spécialistes de la composition des produits, de l'emballage et de la chaîne d'approvisionnement nous permet de répondre à la diversité des demandes et des attentes de nos clients. Ces derniers apprécient également notre proximité, même en tant qu'acteur sur le marché international. Nous veillons à ce que nos clients puissent également nous rencontrer localement, dans leur région, grâce notamment à notre participation à des foires commerciales.

SIAL (Paris)

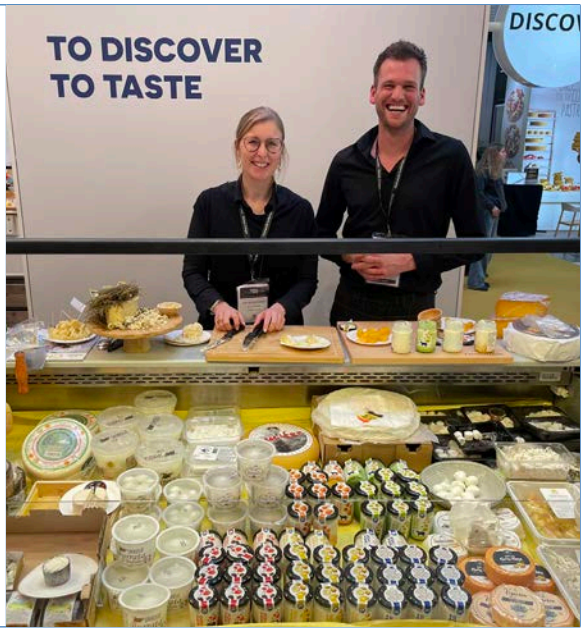
SIAL Paris est l'événement biennal incontournable de l'industrie alimentaire. Avec 7500 exposants venus de 125 pays et plus de 400 000 produits alimentaires exposés, le SIAL Paris est le plus grand lieu de rencontre international pour les acheteurs et les fournisseurs. Milcobel était présent avec des collègues de MPI et MCP, qui y rencontré de nombreux clients, de nouveaux clients potentiels et d'autres partenaires commerciaux.

GULFOOD (Dubai)

Gulfood est le salon de référence pour les détaillants, les grossistes, les créateurs de tendances et autres pour échanger avec les acteurs de l'industrie et explorer les dernières tendances et innovations qui façonnent l'avenir de l'industrie alimentaire et des boissons. La 29e édition de Gulfood, qui s'est tenue à Dubaï en 2024, a accueilli un nombre record de plus de 5500 exposants venus de plus de 190 pays. Les collaborateurs de Premium Ingredients y ont fièrement présenté nos ingrédients laitiers.

TAVOLA (Courtrai)

En mars, Tavola 2024 s'est tenue Kortrijk Xpo. Les professionnels de l'alimentation y découvrent les dernières tendances, s'inspirent et nouent de précieux contacts. L'équipe de Dupont Cheese y a fièrement présenté ses produits aux détaillants, grossistes et spécialistes du fromage. Les visiteurs ont pu déguster nos marques propres, telles que le fromage Brugge Cheese, Fromage Notre Terroir, Brigand et Watou, qui ont été très appréciées. Un chef a préparé de délicieuses bouchées chaudes à base de fromages. Et, cerise sur le gâteau, les collègues ont proposé une association culinaire originale : un espresso martini avec le Brugge Prestige, le fromage friable de Bruges avec ses cristaux de fromage croustillants.











30 ans d'INCOLOAC au Cap-Vert – un anniversaire sous l'égide de la fête

Au fil des ans, INCOLAC est devenu une marque emblématique dans tous les foyers du Cap-Vert. Chaque famille a du lait INCOLAC à la maison. La marque est tellement connue qu'elle est aujourd'hui synonyme de lait, tout comme Bic l'est pour le stylo. En 2024, Arquipélago Internacional, un client du Cap-Vert avec lequel Milcobel collabore depuis 30 ans, a donc célébré le 30e anniversaire de a marque.

Ce fut une année de célébration avec des campagnes de marketing personnalisées et des événements adaptés à la culture locale. À titre d'exemple : le soutien à une équipe locale de football pour les jeunes, des actions caritatives telles que Donana, une organisation qui aide les femmes victimes de violence, des festivités autour du carnaval et des concours photo afin d'inciter les habitants à s'intéresser à la marque. INCOLAC est omniprésent : sur les panneaux d'affichage au bord des routes, dans les publicités à la radio et à la télévision.





Gouvernance

Bonne gouvernance

Milcobel s'efforce d'exercer ses activités conformément à toutes les lois, règles et réglementations en vigueur et applique à cette fin les normes éthiques les plus élevées. Cet engagement et les attentes qui y sont liées s'appliquent aussi bien en interne, à l'égard des collaborateurs et des producteurs laitiers membres, qu'en externe, dans le cadre de la coopération avec les clients, les fournisseurs et d'autres tiers.

L'importance d'une culture d'entreprise saine

En tant qu'acteur majeur de l'industrie laitière, nous sommes conscients de la complexité des processus et des risques associés en termes de bonne gouvernance et de conduite des affaires. De nombreuses décisions sont prises chaque jour et il est de notre responsabilité de veiller à ce que ces décisions soient prises avec intégrité et conformément à nos règles internes. C'est pourquoi nous avons élaboré un ensemble important de règles de conduite. Lors de la rédaction de ces politiques ou procédures, nous nous référons toujours à nos valeurs fondamentales, les valeurs LAIT :

LE LAIT : notre matière première, la base de nos valeurs

Notre cœur de métier représente d'emblée les valeurs que nous voulons véhiculer. Valoriser le lait, c'est ce que nous faisons. Le LAIT, c'est ce que nous sommes et comment nous nous comportons.

L - Loyauté

Nous sommes loyaux envers les politiques, les normes, les valeurs, les procédures et les accords de notre organisation. L'intérêt collectif prévaut sur l'intérêt personnel. La loyauté est compatible avec la solidarité, la collégialité et le travail d'équipe. Une coopérative est l'expression explicite de la loyauté. Relever ensemble les défis en toute transparence et honnêteté pour réaliser les ambitions et obtenir des résultats.

A - Audacité

Nous voulons nous efforcer de nous améliorer. Faire preuve d'ambition, repousser les limites, surmonter les échecs et en tirer les leçons, et maintenir le cap que nous nous sommes fixé. La réalisation d'une ambition exige de l'engagement et de la détermination. Être courageux, c'est diriger.

I - Intégrité

Nous sommes honnêtes avec nous-mêmes et avec les autres. Nous défendons la clarté et la communication ouverte : tout peut et peut être dit, même si cela semble moins agréable. Nous adhérons au principe selon lequel on fait ce que l'on dit et on dit ce que l'on fait. Ainsi, tout est transparent, clair et prêt. Cela demande du courage, bien sûr, mais aussi de l'éthique, de l'intégrité et de l'équité.

T - Top Excellence

La qualité ne se limite pas aux produits. La qualité fait également référence à notre service, à notre communication, à notre ouverture en interne et en externe. La qualité s'exprime dans notre professionnalisme, nos compétences, nos performances et notre orientation client.

Ces valeurs sont également véhiculées par notre direction au quotidien. En 2024, cela s'est avéré d'autant plus important avec l'arrivée d'un nouveau CEO, la communication autour de la vente d'YSCO, la réorganisation en cours, etc. Les membres de l'Exco, et par extension l'équipe de direction senior, veillent à ce que les informations importantes circulent dans l'ensemble du groupe. En outre, le service communication assure une communication transparente et régulière avec tous les collaborateurs. Pour ce faire, elle déploie une combinaison de canaux qui comprend des supports imprimés, des supports numériques et physiques (y compris l'intranet, le bulletin d'information, les webinaires, les e-mails, l'affichage sur écran, les affiches, un magazine du personnel, etc.). Outre les mises à jour importantes concernant l'entreprise et les nouvelles locales, des sujets relatifs à la stratégie et à la durabilité y sont également abordés. Il s'agit notamment d'établir des rapports sur les indicateurs clés de performance généraux relatifs aux ressources humaines, à la sécurité, à la qualité et à l'environnement.

Dans le contexte des nombreux changements de Milcobel en 2024, la communication avec les collaborateurs a été un facteur crucial pour l'engagement, la motivation, la fierté d'appartenance et le rôle d'ambassadeur. Même en 2025, cet aspect reste très pertinent et important, compte tenu de la fusion prévue avec FrieslandCampina.

Des règles claires pour une bonne gouvernance et une conduite éthique

Nos processus sont conçus pour être conformes aux réglementations et aux normes internationales en matière de bonne gouvernance et de conduite des affaires. Le Pacte mondial des Nations unies, également mentionné plus haut dans le présent rapport, est l'un de nos principes directeurs à cet égard depuis de nombreuses années.

Tous nos collaborateurs sont tenus d'agir en toute bonne foi et de respecter nos valeurs à tout moment. Ces politiques sont décrites dans plusieurs de nos documents d'orientation et nos collaborateurs y sont également formés. Elles sont notamment intégrées dans notre règlement de travail, dans notre code de conduite et dans un guide complet sur la concurrence, qui décrit les comportements attendus et interdis dans le cadre professionnel, dans le respect de ces principes.

- Code de conduite de Milcobel 2024
- Politique de lutte contre la corruption (interne)
- Politique cadeaux et relations de fin d'année (interne)
- Guide de la concurrence (interne)
- Politique lanceurs d'alerte
- Politique RGPD (interne)
- Politique ICT (interne)
- Politique de remboursement de frais (interne)
- Politique d'utilisation des médias sociaux (interne)
- Politique de sécurité de l'information (mise à jour sous NIS) (interne)
- Politique d'achats (interne)
- Code de conduite Milcobel pour les fournisseurs
- Déclaration de confidentialité pour les partenaires commerciaux

Le code de conduite définit les règles de conduite

En 2024, nous avons mis à jour notre code de conduite et l'avons intégré aux conditions d'emploi. Ce code de conduite contient des règles de comportement, réparties en 12 principes. Ces lignes directrices fournissent à nos collaborateurs des repères concrets pour agir correctement.

1. Législation et conformité	7. Environnement et climat
2. Sécurité et qualité	8. Gouvernements et organisations internationales
3. Relations équitables et éthiques	9. Corruption et fraude
4. Gouvernance et comptabilité	10. Conflits d'intérêts
5. Concurrence loyale	11. Confidentialité et protection des données
6. Relations avec la communauté	12. Blanchiment d'argent

Afin d'intégrer largement ce code de conduite dans Milcobel, un module d'apprentissage en ligne a été développé en 2024 et mis à la disposition des collaborateurs à partir d'avril 2025. Le module nous permettra de sensibiliser l'ensemble des travailleurs et d'approfondir les 12 thèmes abordés dans le présent document. Tous les nouveaux arrivants recevront également une formation interactive, qui sera finalisée par un certificat de participation.

Les principes de notre code de conduite se reflètent également dans nos activités quotidiennes de diverses manières, notamment dans la tribu sécurité, les processus d'audit, la tribu qualité, les processus financiers internes, etc. Outre notre code de conduite, nous disposons également d'un ensemble plus complet de règles de conduite internes et externes.



Nous souscrivons aux 10 principes du Pacte mondial des Nations unies

Milcobel est un signataire actif du Pacte mondial des Nations unies depuis 2008 et souscrit aux dix principes du Pacte mondial relatifs aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, ainsi qu'au code de base de l'ETI, démontrant ainsi son engagement à appliquer les principes et à les intégrer davantage tout au long de la chaîne de valeur.

Ces principes du Pacte mondial des Nations unies découlent de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations unies contre la corruption. Dans l'aperçu ci-dessous, nous indiquons où se trouvent nos réalisations dans ce rapport.

Droits de l'homme	**Dans ce rapport**
Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection des droits de l'homme internationalement reconnus ; et	Social
Principe 2 : Veiller à ce qu'ils ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.	Social
Travail	
Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître effectivement le droit à la négociation collective ;	Social
Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;	Social
Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et	Social
Principe 6 : Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	Social
Environnement	
Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer le principe de précaution face aux problèmes d'environnement ;	Environnement
Principe 8 : Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et	Environnement
Principe 9 : Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Environnement
Lutte contre la corruption	
Principe 10 : Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Gouvernance



Comment nous gérons concrètement les risques de fraude et de corruption

Milcobel est une grande organisation qui compte de nombreuses parties prenantes et qui opère sur le marché international. La gestion des risques de fraude ou de corruption est donc une priorité. Avec le soutien d'une tierce partie indépendante, Milcobel a procédé à une analyse des risques afin de s'assurer de l'absence d'angles morts lorsque nous évaluons les risques de fraude, de corruption ou de blanchiment d'argent.

Fraude et corruption

Cette analyse a montré que notre profil de risque était faible. Cependant, certains points d'attention sont identifiés. Nous voulons désormais sensibiliser davantage à ces questions et aux politiques correspondantes. En outre, nous souhaitons également mieux suivre nos clients et leur chaîne de valeur de manière encore plus systématique. En effet, nous avons des relations directes avec nos clients immédiats, mais pas avec les clients indirects ou les utilisateurs de nos produits auxquels ils peuvent vendre. es derniers opèrent parfois dans des régions où les risques de corruption sont plus élevés. La gestion de ces risques est décrite dans notre politique de lutte contre la corruption et dans notre code de conduite.

En 2025, l'accent sera donc mis sur une sensibilisation plus large, sur la communication et sur l'élaboration d'un cadre de conformité pour les clients, accompagnés de sessions de formation supplémentaires. En 2024, aucun incident de fraude ou de corruption n'est à signaler.

Concurrence

Dans le cadre de notre gestion des risques, la concurrence est une priorité depuis des années. Compte tenu de la position de Milcobel, qui interagit avec de nombreuses parties prenantes, qu'il s'agisse de nos fournisseurs, de nos producteurs laitiers membres, de nos clients ou de nos collègues concurrents, il est important d'établir, de mettre en œuvre et de contrôler des règles claires concernant le partage et, en particulier, le non-partage d'informations sensibles sur le plan de la concurrence. Nous avons des lignes directrices claires à ce sujet à l'intention de nos collaborateurs.

Notre politique est très axée sur la pratique, avec des choses à faire et à ne pas faire adaptées aux parties prenantes concernées. Nous avons également formé ces dernières lors d'ateliers en présentiel où nous sensibilisons les travailleurs à l'aide de cas concrets. Ces derniers peuvent contacter le service juridique interne pour obtenir des conseils dans le cadre de leur travail quotidien. En 2024, deux formations en présentiel ont été organisées à cette fin, réunissant plus de 50 collaborateurs.

Lanceurs d'alerte

Milcobel souhaite maintenir et promouvoir une culture d'entreprise fondée sur des valeurs et sur des principes, notamment l'honnêteté et la transparence. Il est de notre responsabilité commune de signaler les faits susceptibles de nuire à Milcobel. Nous souhaitons organiser cela d'une manière qui garantisse à chaque personne qu'un signalement puisse être fait sans crainte de représailles et avec la garantie d'une enquête équitable et confidentielle.

Pour faciliter pleinement cette mission, un canal de signalement a été créé, en complément des structures de rapport internes existantes ou des structures spécifiques réglementées par la loi, afin de détecter et de limiter les infractions relevant du champ d'application spécifique de la loi sur les lanceurs d'alerte.

Milcobel a mis en place une procédure et une politique relatives aux lanceurs d'alerte il y a plusieurs années. Une plateforme numérique permet d'effectuer des signalements, qui sont suivis conformément à un ensemble de procédures prédéfinies. La protection nécessaire est assurée le cas échéant. En 2024, aucun signalement n'a nécessité le déclenchement de la procédure prévue.

Vie privée et RGPD

Milcobel a également mis en place des politiques RGPD et des processus sous-jacents. En 2024, aucun incident relatif à des violations du RGPD ou à des événements nécessitant un signalement aux autorités n'a été enregistré.



Nous nous engageons activement à agir de manière éthique non seulement en élaborant des politiques, mais aussi en créant une adhésion et en promouvant la sensibilisation. Même si nous pouvons donner 100 formations, nous obtenons le meilleur ressenti lorsque les gens viennent nous poser des questions. Cela montre qu'ils comprennent ce qui est nécessaire et qu'ils sont conscients de la conduite éthique et de nos valeurs fondamentales.

Christophe Guilmin
Conseiller juridique du groupe Milcobel



Influence politique et activités de lobbying

Toute forme de lobbying est strictement encadrée à Milcobel. L'entreprise est représentée par les fédérations sectorielles (CBL et Fevia) et prend donc des positions à l'échelle du secteur prises en toute transparente et conformément à nos principes d'action éthiques.

Le Corporate Affairs Manager de Milcobel est responsable de toutes les activités visant à promouvoir les droits et les intérêts du groupe Milcobel et à informer les instances gouvernementales et les décideurs publics, en Belgique et à l'étranger, qui sont susceptibles de prendre des décisions pouvant avoir un impact sur les activités du groupe Milcobel.

Dans ce contexte, la politique de Milcobel consiste à ne participer en aucune manière au financement d'activités politiques, afin d'éviter tout risque de corruption. Cela concerne à la fois un soutien financier que l'offre ou la fourniture de services, par exemple au profit d'un parti politique ou d'un candidat à une élection.

Relations avec les fournisseurs et pratiques de paiement dans le cadre d'une bonne gestion financière

Nous veillons à conclure de bons accords de paiement et à les respecter nous-mêmes afin d'éviter les retards de paiement. Ces aspects font également l'objet de mesures. En effet, de bons accords nous permettent d'établir une solide relation de confiance avec nos fournisseurs dans un esprit de respect mutuel.

Au sein de Milcobel, nous disposons d'un vaste ensemble de « règles d'or » qui définissent les lignes de la bonne gouvernance, y compris nos accords concernant les relations avec les fournisseurs et les relations avec les clients. Cela comprend les principes d'approbation des factures selon la « délégation d'autorité » et le principe des « 4 yeux », aux accords sur les décisions de dépenses, le contrôle des accès au système, les modalités de paiement, le suivi avec les fournisseurs et les clients, etc. Au total, une vingtaine de règles d'or ont été définies à ce jour.

L'équipe d'audit interne de Milcobel suit les résultats de l'entreprise par rapport à ces règles d'or et en rend compte tous les trimestres au comité de gestion et d'audit. Notre audit interne veille à ce que les abus, fraudes et autres comportements inappropriés dans la conduite des affaires ne puissent se produire et garantit que la politique de l'entreprise est respectée. Il veille également à une représentation fidèle des chiffres financiers.

Comme décrit précédemment dans ce rapport, l'équipe d'achat de Milcobel intègre de nombreux principes d'achats durables au quotidien. Afin de renforcer la formation de l'équipe, l'équipe d'achat de Milcobel a suivi une formation de deux jours sur les achats durables à la fin de l'année 2024. Cette formation était axée sur l'intégration de la diligence raisonnable environnementale et sociale dans le processus d'achat ainsi que sur les principes de l'achat circulaire.

À propos de ce rapport

Principes de base pour la préparation de ce rapport

Ce rapport couvre toutes les activités de Milcobel sc pour les entités Milcobel sc, Milcobel Dairy, Ysco, Kaasimport Jan Dupont, Cheeseline, Kaasbrik, Camal et est en conformité avec les comptes consolidés de Milcobel sc. Il comprend une description des activités et des résultats pour l'année 2024. Milcobel tient compte des risques, des impacts et des opportunités qui se présentent tout au long de la chaîne de valeur de Milcobel et, dans la mesure du possible, des données y sont déjà associées. Milcobel s'engage à améliorer la collecte des données relatives à la durabilité auprès de ses producteurs laitiers membres et poursuit ses efforts en 2025. Lors de l'évaluation des impacts, des risques et des opportunités, Milcobel a défini des horizons temporels à court terme (2025), moyen terme (2030) et long terme (entre 2030 et 2050).

Il s'agit du quatrième rapport de durabilité de Milcobel sc. Il comprend un aperçu de notre politique de durabilité et un aperçu de nos réalisations pour l'exercice 2024. À l'avenir, ce rapport sera élaboré et complété par davantage de données sur les ambitions, sur les indicateurs clés de performance concrets et sur les objectifs atteints. Cette démarche s'inscrit dans la préparation à l'obligation de reporting imposée par CSRD, et nous avons élaboré un plan par étapes pour évoluer progressivement vers un reporting complet.

Dans la mesure du possible, Milcobel applique déjà certains principes contenus dans la législation CSRD. Ainsi, la structure du rapport est fondée sur les thèmes matériels identifiés comme prioritaires dans le cadre de la double matérialité (DMA). Pour réduire la complexité du rapport, il a été choisi de ne pas encore inclure toutes les exigences de l'ESRS. Dans la mesure du possible, les points de données métriques ont déjà été incorporés. Les sections narratives contenant des répétitions ou des informations confidentielles liées à des décisions stratégiques ont été exclues du présent rapport.

Ce rapport fait également office de rapport d'avancement sur la mise en œuvre des dix principes du Pacte mondial des Nations unies. L'explication de ces principes et la référence au rapport d'avancement correspondant figurent dans le chapitre sur la bonne gouvernance. Dans ce rapport, nous indiquons également comment nous contribuons aux objectifs de développement durable des Nations unies, indiqués au moyen de leur icône respective dans les sections concernées du rapport.

Informations complémentaires et contact

Pour **toute question concernant ce rapport,** veuillez contacter :

Affaires générales et communications :
Kathleen.de.smedt@milcobel.com

Responsable durabilité groupe :
Geert.janssens@milcobel.com

Narration et texte : en collaboration avec Studio D

Conception : Typografics

Date de publication : Juin 2024

Milcobel sc
Fabriekstraat 141
9120 Kallo

www.milcobel.com

Index du contenu GRI

Conditions d'utilisation		Milcobel établit son rapport conformément aux normes GRI pour la période comprise entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024.			
Utilisation GRI 1		GRI 1: Fondation 2024			
Norme(s) sectorielle(s) GRI pertinente(s)		Non applicable			
Norme GRI	**Titre de la divulgation**	**Reference**	**Omission**		
			Norme omise	**Raison**	**Explication**
Divulgations générales					
GRI 2 : Publication générale 2021	2-1 Détails organisationnels	p.10, p.17			
	2-2 Entités incluses dans le reporting développement durable de l'organisation	p.92			
	2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	p.92			
	2-4 Retraitements d'informations	p.33-36			
	2-5 Assurance externe	Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.			
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	p.14-17, p.18-19, p.34			
	2-7 Employés	p. 6,12, p.73-74			
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des salariés	Non applicable	Travailleurs qui ne sont pas des salariés	Informations indisponibles/ incomplètes	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	p.20-28			
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance suprême	p.20			
	2-11 Président de l'organe administratif suprême	p.20-22			

	2-12 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	p.20			
	2-13 Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	p.21			
	2-14 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le reporting développement durable	p.22			
	2-15 Les conflits d'intérêts	p.87-88 en via https://milcobel.com/files/media_files_lang_00030_doc.pdf			
	2-16 Communication des préoccupations critiques	Non inclus	Communication des préoccupations critiques	Informations indisponibles/ incomplètes	
	2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	p.23-24			
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême	Non inclus	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance suprême	Restrictions de confidentialité	
	2-19 Politiques de rémunération	p.62			
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	p.62			
	2-21 Ratio de rémunération totale annuel	Non inclus	Ratio de rémunération totale annuel	Restrictions de confidentialité	
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	p. 29-35			
	2-23 Engagements politiques	p.36, p.88			
	2-24 Intégrer les engagements politiques	p.36, p.88			
	2-25 Processus pour remédier aux impacts négatifs	p.89-91			

	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	p.26-27, p.29-30, p.89-91			
	2-27 Respect des lois et réglementations	p.85-91			
	2-28 Adhésion à des associations	p.36, p.91			
	2-29 Approche del'engagement des parties prenantes	p.26-27, 29-30			
	2-30 Conventions collectives	p.62			
Sujets Matériels					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-1 Processus pour déterminer les sujets matériels	p.29-32			
	3-2 Liste des sujets matériels	p.32			
ENVIRONNEMENT					
Changement climatique et énergie : œuvrer pas à pas à la transition climatique tout au long de notre chaîne de valeur					
GRI 3 : Thèmes Matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.40-41, p.46			
GRI 305 : Emissions 2016	305-1 Émissions directes (Scope 1) de GES	p.41-43			
	305-2 Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (Scope 2)	p.41-43			
	305-3 Autres émissions indirectes (Scope 3) de GES	p.41-43			
	305-4 Intensité des émissions de GES	Non inclus	Intensité des émissions de GES	Informations indisponibles/ incomplètes	
	305-5 Réduction des émissions de GES	p.42-45			

GRI 30 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	p.46-49			
	302-2 Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	p.48			
	302-3 L'intensité énergétique	p.46-47			
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	p.47			
	302-5 Réductions des besoins énergétiques des produits et services	p.46			
Eau					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.40, p.49			
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau comme ressource partagée	p.50-52			
	303-2 Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	p.50-52			
	303-3 Le prélèvement d'eau	p.50-52			
	303-4 Décharge d'eau	p.50-52			
	303-5 Consommation d'eau	p.50-52			
Impact positif sur la biodiversité dans les exploitations laitières et encouragement à la gestion active de la nature et des paysages					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.40, p.53			

GRI 101 : Biodiversité 2024	101-1 Mesures visant à enrayer et inverser la perte de biodiversité	p.53			
	101-2 Gestion de l'impact sur la biodiversité	p.53			
	101-3 Accès et répartition équitable des avantages	Non inclus	Accès et répartition équitable des avantages	Informations indisponibles/ incomplètes	
	101-4 Identification de l'impact sur la biodiversité	p.54			
Matériaux et déchets					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.35, p.40, p.55			
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	p.55-56, p.58-59			
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	p.55-59			
	306-3 Déchets générés	p.59			
	306-4 Déchets triés en vue de leur réutilisation, recyclage ou récupération	p.59			
	306-5 Déchets enfouis ou incinérés	p.59			
SOCIAL					
Avec attention à nos employés					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.60-61			
GRI 401 : Employment 2016	401-1 Embauches de nouveaux employés et roulement du personnel	p.70			
	401-2 Avantages offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	p.62			

GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p.67-69			
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	p.67-69			
	403-3 Services de santé au travail	p.67			
	403-4 Participation, consultation et communication des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	p.62-64			
	403-5 Formation des travailleurs en matière de sécurité et de santé au travail	p.67			
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	p.64-66			
	403-7 Prévention et limitation des risques pour la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	p.67			
	403-8 Employés couverts par un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail	p.69			
	403-9 Accidents du travail	p.68			
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Moyenne des heures de formation par an et par salarié	p.72			
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	p.70-73			

GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité au sein des organes de direction et du personnel	p. 20-21, p.73-74			
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	p.73-74			
Prendre soin des collaborateurs dans la chaîne de valeur					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.75-77			
Milcobel 1 - pas de divulgation GRI	Prendre soin de nos membres producteurs laitiers	p.75-76			
GRI 408 : Travail des enfants en 2016	408-1 Activités et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail des enfants	p.77, p.88			
Nous fournissons des produits sur mesure à nos clients, savoureux, sûrs et innovants.					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.78)			
GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016	416-1 Évaluation de l'impact des produits et services sur la santé et la sécurité	p.76-81			
Milcobel 2 - pas de divulgation GRI	Une relation client fondée sur la confiance et le service à long terme	p.82-84			
GOUVERNANCE					
Bonne gouvernance					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.85-86			
Milcobel 2 - pas de divulgation GRI	Règles de bonne gouvernance et de conduite professionnelle	p.86-88			
Comment nous traitons dans la pratique les thèmes sensibles liés à la fraude et à la corruption					
GRI 3 : Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.89			

GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	p.89-91			
	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures anticorruption	p.90			
Relations avec les fournisseurs et pratiques de paiement dans le cadre d'une gestion financière saine					
GRI 3: Thèmes matériels 2021	3-3 Gestion des sujets matériels	p.91			
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016	204-1 Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	p.76, p.91			





Milcobel